

QUELLE STRATEGIE MUSICALE POUR LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DU BAS-RHIN ?

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

RAPPORT
STAGE COLLECTIF

INET

Élèves conservateurs
territoriaux de bibliothèques
Promotion Gerda Taro &
Robert Capa

Tuteur au sein de la collectivité
Agnès LEROY
Directrice adjointe

Rapport rédigé par
les élèves conservateurs territoriaux de bibliothèques
Lydia BELMEKKI, lydia.belmekki@conservateur-inet.org
Catherine BENOD, catherine.benod@conservateur-inet.org
Benjamin SAUSIN, benjamin.sausin@conservateur-inet.org

Date
18/08/2017



www.bas-rhin.fr



Table des matières

Remerciements.....	5
I. Introduction.....	6
1. Le stage collectif.....	6
2. Présentation du Bas-Rhin.....	6
3. Présentation de la BDBR.....	7
a. Rapide historique.....	7
b. Le réseau.....	8
c. Une organisation.....	8
d. Les services rendus au réseau	10
4. Présentation de notre mission	11
a. Nos objectifs	12
b. Le contexte de la mission.....	13
II. Notre organisation de travail	17
1. Grandes étapes de travail	17
a. Diagnostic.....	18
b. Le comité de pilotage.....	19
c. Panorama des bonnes pratiques	20
d. Scénarii.....	21
2. Notre méthode en détail	21
a. La répartition.....	21
b. Les outils	23
c. Le rapport des cours de l'INET.....	26
d. Le rapport de nos stages d'observation.....	27
3. Entretiens auprès des bibliothèques du reseau	28
4. Entretiens auprès des services départementaux	29

a.	BDBR : équipe musicale	30	
b.	Cadres de la BDBR.....	32	Suppr
c.	Les autres services du Département.....	34	Suppr
III.	Diagnostics.....	36	Suppr
1.	Pratiques musicales des Français	36	Suppr
a.	Modalités de découvertes musicales	36	Suppr
b.	Modalités de pratiques amateurs	36	Suppr
c.	Modalités de pratiques de écoute.....	36	Suppr
d.	Effets de génération.....	37	Suppr
e.	Effets de classe	38	Suppr
f.	Effets de genre	38	Suppr
2.	Caractéristiques sociales de la musique.....	39	Suppr
a.	Omniprésence de la musique	39	Suppr
b.	Muabilité des genres et de leur perception par le public.....	40	Suppr
3.	Panorama de l'offre musicale de la BDBR.....	40	Suppr
4.	Quelle évolution pour le fonds CD de la BDBR ?.....	42	Suppr
a.	A-t-on encore besoin de CD en médiathèque ?	43	Suppr
b.	Comment gérer le fonds existant ?	43	Suppr
5.	Les schémas départementaux (lecture publique et enseignements artistiques).....	44	Suppr
a.	Le Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques (SDDEA)	45	Suppr
b.	Le contrat Territoire de lecture du Bas-Rhin 2010-2020.....	45	Suppr
IV.	Panorama des bonnes pratiques.....	47	Suppr
1.	Focus sur l'offre musicale numérique en bibliothèque	47	Suppr
2.	L'offre musicale en Bibliothèque Départementale.....	48	Suppr
3.	Exemples de pratiques innovantes hors des Bibliothèques Départementales	48	Suppr
4.	Conditions de reproduction des éléments de notre panorama des bonnes pratiques	49	Suppr

V. Scenarii.....	50	Suppr
1. Faire du lien grâce à la musique.....	50	Suppr
2. Assurer l'équilibre du territoire.....	53	Suppr
3. Accompagner la création musicale et l'Education Artistique et Culturelle	57	Suppr
VI. Conclusion	61	Suppr
1. Ce que ce projet a apporté pour notre future pratique professionnelle.....	61	Suppr
a. Travail collectif	61	Suppr
b. Conduite de projet	61	Suppr
2. Les leçons que nous en tirons sur la conduite de l'action publique.....	62	Suppr
a. Spécificités de l'échelon départemental	62	Suppr
b. Lecture publique	62	Suppr
c. De l'importance de bons outils de pilotage.....	63	Suppr
3. Les suites du projet	64	Suppr

REMERCIEMENTS

Ainsi que vous le lirez dans ce rapport, ce stage s'est effectué dans de très excellentes conditions et s'est révélé être un vrai plaisir bibliothéconomique. La liste des remerciements est donc conséquente.

Nous remercions tout d'abord Anne-Marie Bock et Agnès Leroy, directrice et directrice adjointe de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin, pour la mission qu'elles nous ont proposée, l'importance qu'elles lui ont accordée, et leur écoute constante.

Nous remercions ensuite l'équipe musicale : Agnès Kandel, Marie-Christine Reiss, Caroline Michel, Mathieu Félix, Anita Tran-Roloff, pour leur disponibilité et leur ouverture face à nos suggestions, en espérant que notre travail leur soit utile. Un remerciement particulier à Agnès Kandel qui nous a orientés dans la recherche des médiathèques à visiter.

Nous remercions l'équipe de la BDBR dans son ensemble qui nous a chaleureusement accueillis et nous a fait nous sentir chez nous durant ses deux mois. Le badge pour la machine à café s'est révélé être un allié indispensable à notre travail.

Nous remercions le Département du Bas-Rhin, qui nous a conviés aux réunions inter-services liées à notre stage, et dont les services nous ont ouvert leurs portes. Nous remercions aussi l'ADIAM67 pour les mêmes raisons.

Nous remercions les bibliothécaires du Bas-Rhin qui nous ont reçus et les différentes personnalités extérieures qui ont répondu à nos appels : leur inventivité et leurs réflexions nous ont nourris.

Nous remercions enfin Nathalie Bulteau et la promotion Gerda Taro et Robert Capa, en particulier Guillaume Cortot dont la voiture a grâce à nous arpenté le Bas-Rhin. Nous mesurons chaque jour la chance de appartenir à cette fine équipe.

I. INTRODUCTION

1. LE STAGE COLLECTIF

Le stage collectif intervient au tiers de notre formation à IdNET. Il s'agit de notre deuxième stage, de notre première mission et du seul stage que nous effectuons en groupe. Ce stage dure huit semaines et prévoit la production d'un rapport de mission qui répond à la commande et propose des solutions opérationnelles.



Notre groupe était composé de Lydia BELMEKKI (externe), Catherine BENOD (interne) Benjamin SAUSIN (externe mais exerçant en bibliothèque depuis 6 ans : bibliothécaire titulaire, ancien responsable de politique documentaire).

2. PRESENTATION DU BAS-RHIN

Ce stage à la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin a été pour nous, néo-Strasbourgeois, l'occasion de découvrir le reste du département, très différent de l'Euro-Métropole cosmopolite où se trouve IdNET. Ce département est remarquable par la diversité de ses conditions naturelles, la diversité de ses terroirs et la multiplicité de ses productions agricoles. Nous avons pu constater que la réputation de richesse de sa gastronomie n'était pas usurpée.

Le Bas-Rhin (67) est un département de la nouvelle région Grand Est résultant de la fusion de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne. Il est limitrophe, au sud du Haut-Rhin, des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle au sud-ouest, de la Moselle à l'ouest, et de l'Allemagne, à l'est et au nord. 41% du territoire (199 298 ha) est exploité à des fins agricoles.

Le département est bordé à l'ouest par le massif vosgien, marqué par l'exploitation forestière, dont l'altitude s'accroît progressivement du nord au sud. Les collines sous-vosgiennes sont adossées à la montagne. Ce sont des coteaux calcaires propices à la culture viticole et fruitière. La plaine d'Alsace (sur laquelle sont cultivés des céréales, du tabac, de la betterave, du houblon, des asperges, des fraises) s'étend entre les collines sous-vosgiennes et le Rhin à l'est.

Nous notons avec intérêt que les 26 et 27 juin dernier, plusieurs arbres du département ont été labellisés « Arbres Remarquables ». Il s'agit de 3 chênes pédonculés à la Petite Pierre, à Newiller-les-Saverne et à Rimsdorf, un tilleul à grandes feuilles de Scheoenenbourg, un poirier de Daubensand, un chêne sessile de la Broque, et enfin l'alignement de 49 platanes sur les communes de Huttenheim et Benfeld.

La population Bas-Rhinoise est de 1 112 815 hab. en 2014, dont 276 170 hab. à Strasbourg, 34 761 hab. à Haguenau, 19 546 hab. à Sélestat, 11 433 hab. à Saverne, 10 822 hab. à Obernai et 9 263 hab. à Molsheim. Les noms de communes les plus difficiles à prononcer sont (à égalité) Breuschwickersheim (1266 hab.) et Niederschaeffolsheim (1 374 hab.).

Depuis le milieu des années 70, le Bas-Rhin a été confronté à deux évolutions majeures : d'une part le accroissement de la population lié à un important phénomène de périurbanisation de l'autre la tertiarisation de l'emploi conduisant au déclin des emplois agricoles et industriels des villages. Ainsi, les territoires se sont progressivement spécialisés, devenant aussi de plus en plus interdépendants. Le corollaire de ces évolutions est une augmentation très importante des flux de déplacements dans le département. Les distances parcourues par les actifs ont doublé en 30 ans.

3. PRESENTATION DE LA BDBR

a. Rapide historique

La Bibliothèque Centrale du Bas-Rhin est créée en 1946 et devient 40 ans plus tard un service du Conseil Départemental. Elle est un centre de ressources, de coordination, de médiation et d'assistance technique pour la promotion du livre et de la lecture dans les communes de moins de 10 000 habitants et les communautés de communes de moins de 25 000 habitants.

En 1999, le Conseil Départemental adopte un plan de développement de la lecture publique très volontariste qui se fixe comme but de rendre la culture accessible à tous. Cette volonté se traduit par un maillage du territoire particulièrement abouti, avec 205 bibliothèques dont 25 médiathèques.

L'actuel plan de développement de la lecture publique (2010-2020) se est donné 4 objectifs :

- Consolider les bibliothèques fragiles
- Requalifier une partie du réseau

- Structurer des réseaux intercommunaux
- Coopérer avec les bibliothèques hors champ obligatoire.

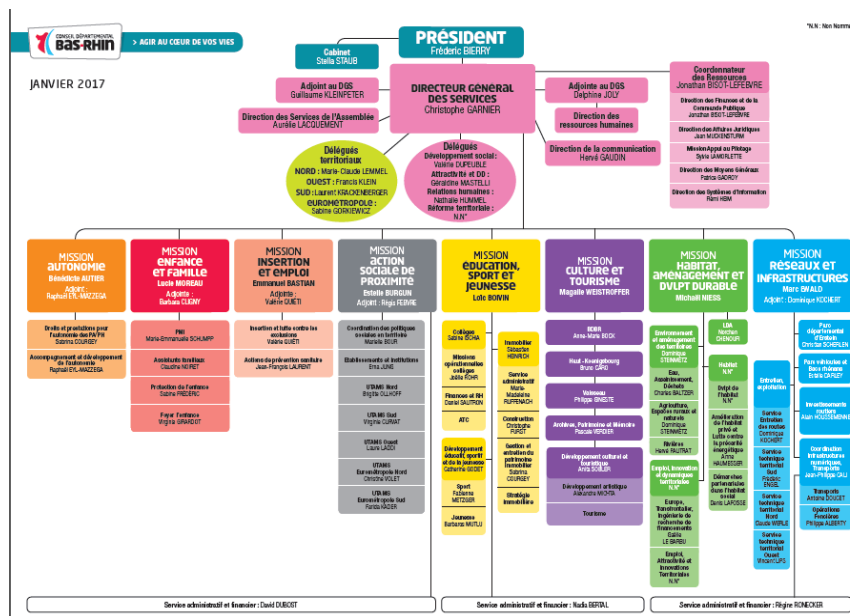
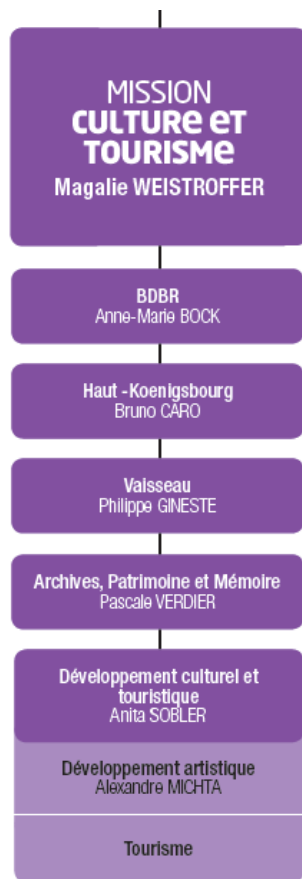
b. Le réseau

La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) est répartie sur quatre sites : à Truchtersheim (site principal, à l'ouest), Betschdorf (au nord), Villé (au sud) et Sarre-Union (à l'ouest). Ces deux derniers relais ont la particularité d'être ouverts au public et proposent un programme culturel comparable aux médiathèques habituelles.

Son action s'inscrit dans une logique d'aménagement du territoire et se développe en partenariat avec les communes et groupements de commune auxquels appartiennent les 208 bibliothèques du réseau bas-rhinois. Humainement, ce réseau représente 190 salariés et 2200 bénévoles.

c. Une organisation

La BDBR est une direction au sein de la mission Culture-Tourisme du Département, qui inclut aussi le château du Haut-Koenigsbourg, les archives, le Vaisseau (centre de culture scientifique et technique), et la direction « développement artistique et touristique ».



En interne, la BDBR se structure en

- **Une Direction** : il s'agit des postes de la directrice Anne-Marie Bock, de la directrice adjointe Agnès Leroy
- **L'appui au pilotage regroupe Céline Arbogast, assistante de direction, Sylvie Belot, chargée des ressources humaines et assistante de prévention, et la cellule d'appui au pilotage, dont est responsable Clara Del Piano**
- **3 services territorialisés** : Ouest (Truchtersheim et Sarre-Union), Sud (Villé) et Nord (Betschdorf), dans lesquels les bibliothécaires-référents proposent une offre d'ingénierie au service du réseau. Deux relais, Sarre-Union et Villé, accueillent directement du public.
- **Le LAB** : on y trouve une partie des missions transversales de la BDBR telles que la communication, les services numériques, la formation, l'animation, et l'événementiel.

d. Les services rendus au réseau

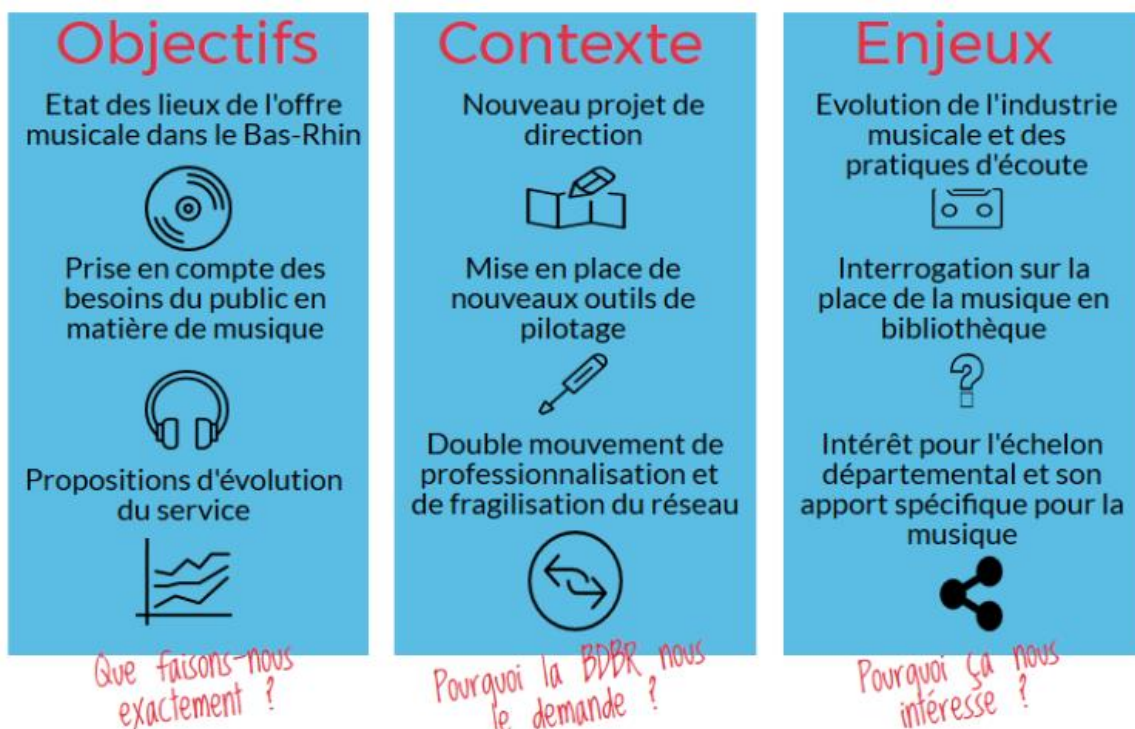
- **Des ressources documentaires** La BDBR propose des collections d'environ 500 000 documents, dans tous les domaines, sur tous types de supports y compris numériques. En ce moment en restructuration, la politique documentaire vise à exploiter ce fonds et surtout le valoriser, en prenant en compte la diversité des domaines, des supports, et les pratiques culturelles actuelles des publics.
- **Offre de services numériques** Mise en place, développement et suivi dans les bibliothèques du réseau d'une offre très complète avec de la VOD, une offre d'abonnement de musique en streaming, et une offre de livres électroniques.
- **Formation** La BDBR propose trois types de formations (continue, initiale et sur mesure) afin de donner aux bibliothécaires bénévoles et professionnels les outils nécessaires au fonctionnement durable d'un établissement.
- **Ingénierie de projet** La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin propose à son réseau une assistance à la définition des projets culturels, à la maîtrise d'ouvrage, au recrutement, accompagnement dans la recherche de subventions, etc.
- **Animation et événementiel** L'action de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin en faveur de l'animation des bibliothèques du réseau revêt trois formes : le prêt de supports d'animation (malles, valisettes, kamishibaï, etc.), l'organisation de projets. Enfin, chaque

année, la BDBR propose dans le département et au-delà le festival de contes VOOLP (Vos Oreilles Ont La Parole).

- **Informatique** La BDBR accompagne les bibliothèques du Bas-Rhin dans le cadre de leur informatisation, toujours en cours pour 25% du réseau.
- **Des services logistiques** Pour répondre aux demandes ponctuelles des lecteurs et des usagers des bibliothèques du réseau départemental, la BDBR propose un service de réservation et d'acheminement rapide des documents via deux services distincts : la navette (les demandes sont transmises par les bibliothèques et les usagers via le portail) et la livraison (les bibliothèques choisissent à la BDBR les documents qui les intéressent puis sont livrées).
- **Investissement** La BDBR, soutient financièrement les collectivités qui s'engagent dans la construction d'une bibliothèque, selon les préconisations définies par la DRAC.
- **Un accueil sur site** Les bibliothèques du réseau viennent uniquement sur rendez-vous deux à quatre fois par an selon le volume de documents prêtés et les demandes des équipes. Les bibliothèques, médiathèques et points lecture sont accueillis tout au long de l'année en vue de renouveler leurs fonds : 500 à 1 200 livres selon l'importance de la commune, 500 à 700 CD et 300 à 500 DVD.

4. PRESENTATION DE NOTRE MISSION

Nous avons été intéressés par l'appel à mission « quelle stratégie pour la musique à la BDBR » proposé par Agnès Leroy et avons rédigé en concertation avec elle un cahier des charges pour y répondre. Ce cahier des charges reprend les points suivants :



a. Nos objectifs

- Construire un état des lieux de l'offre musicale dans le Bas-Rhin (offre de la BDBR, offre du réseau, offre hors-réseau, réseau de acteurs) et des besoins du / des publics.

Mettre en évidence les cohérences entre les missions de la BDBR et les autres missions du Département (accompagnement social, services aux collégiens, etc).

- Déterminer les points de amélioration en termes de couverture du territoire, de accessibilité et de intérêt de l'offre.

Déterminer des critères permettant de évaluer la accessibilité et l'intérêt d'une offre

Faire le lien avec l'évolution récente de la carte intercommunale du département (élargissement du périmètre des intercommunalités), et possibles transferts de compétences en matière de culture / médiathèque.

- En déduire des propositions d'orientation de l'offre musicale portée par la BDBR.

Traduction (autant que possible) de ces propositions en impacts chiffrés (dont coûts de chat évités ou générés / impact sur les effectifs de BDBR)

b. Le contexte de la mission

La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) :

La BDBR construit et revisite l'ensemble de son ingénierie et sa politique documentaire, sur la base :

- d'un nouveau projet de direction 2017/2020 renforçant le lien au territoire en accompagnant la modernisation et l'innovation du réseau
- d'un pilotage renforcé des ressources financières et humaines
- de la mise en cohérence de son offre en conjuguant les ressources matérielles et numériques
- d'une démarche de pilotage et de valorisation croissante des collections, avec une politique documentaire en cours de formalisation
- dans le contexte d'un réseau qui pour une part poursuit sa structuration (professionnalisation croissante), pour une autre part se fragilise (équipements obsolètes).

La musique en bibliothèque

Si l'on entend beaucoup parler de crise de la musique en médiathèque, l'étude des chiffres disponibles permet de nuancer les propos et de problématiser la question. Premier élément, les collections musicales représentent une faible place dans les fonds des médiathèques communales et intercommunales.

Support	Pourcentage
Document imprimé	89%
CD	8%
DVD	3%

Cela représente en moyenne 1,5 CD pour 100 habitants contre 13 livres¹. Les collections des Bibliothèques Départementales sont comparables dans leur composition à celles des bibliothèques desservant une population de plus de 100 000 habitants. Les médiathèques de grandes villes possédaient en effet en moyenne 12% de collections sonores, quand les Bibliothèques Départementales en proposaient 11,8%².

À titre de comparaison, la répartition des ventes en France en 2016 était de

Support	Pourcentage
Document imprimé	75%
CD	8%
DVD	17%

Deuxième élément, le taux de rotation des collections musicales était en 2013 supérieur à celui des collections imprimées, avec 1,7 contre 1,4 (synthèse 2013 p.37).

La remise en cause des documents sonores paraît donc suspecte. Toutefois, le contexte pose question.

Les chiffres de prêt ont baissé de 37% entre 2010 et 2013, tandis que ceux des documents vidéo augmentaient de 26%. Autre inquiétude, la baisse de budget semble frapper les documents sonores plus durement, avec une baisse des acquisitions de 7% entre 2013 et 2014 alors que les imprimés ne baissaient que de 3%³.

L'absence de chiffres plus récents complique l'analyse. Après avoir connu des chiffres de prêt anormalement hauts au tournant des années 2000, l'offre physique de la musique retrouve-t-elle simplement des chiffres plus habituels en médiathèque ? Se trouve-t-on au contraire dans un processus de transition numérique dans lequel les médiathèques seraient peu engagées ?

¹ Observatoire de la lecture publique, Bibliothèques municipales, données d'activité 2013, synthèse nationale, p. 22
Consulté le 18 août 2017 à l'adresse suivante : <https://frama.link/Rapport2013>

² Observatoire de la lecture publique, Bibliothèques départementales de prêt, synthèse des données nationales d'activité 2010 – 2013, p. 12
Consulté le 18 août 2017 à l'adresse suivante : <https://frama.link/rapportbibdep2010>

³ Observatoire de la lecture publique, Bibliothèques municipales, données d'activité 2014, synthèse nationale, p. 38
Consulté le 18 août 2017 à l'adresse suivante : <https://frama.link/Rapport2014>

En 2014, seules 4% des médiathèques desservant une population entre 2 000 et 19 999 habitants possédaient des ressources musicales numériques, chiffre qui monte à 9% pour des médiathèques entre 20 000 et 39 999 habitants⁴. L'enquête effectuée par l'ACIM en 2016 montrait que parmi les bibliothèques possédant des ressources musicales numériques, 42% avaient opté pour l'offre Média de la Cité de la musique, et 18% pour musicMe Pro, touchant respectivement 1% et 2% de leur public⁵. Ce chiffre pose question dans un contexte où le streaming est devenu aussi déterminant pour l'industrie musicale que la vente de CD.

D'autre part, la musique n'est pas à l'écart des réflexions plus générales en bibliothèque sur la participation des publics, l'accueil du public, l'hybridation des lieux : l'ACIM promeut notamment le prêt d'instruments de musique. Des médiathèques comme celles de Toulouse proposent des lieux de répétition et de enregistrement.

Enfin, les médiathèques entretiennent des partenariats avec des lieux de la musique vivante : en 2014, 30% des bibliothèques avaient noué un partenariat avec une école de musique (comparable aux 31% avec théâtre ou troupe de spectacle vivant et association de développement de la lecture)⁶

L'industrie musicale

L'industrie musicale commence à sortir d'une forte période de décroissance suite à l'arrivée de l'encodage mp3 qui a radicalement modifié le rapport des audiophiles à la musique physique. Les revenus ont augmenté de 5,9 % dans le monde en 2016. La raison de cette hausse est une transition d'une offre de achat physique ou numérique vers une offre de streaming illimitée. Ces revenus ont progressé de 60 % en 2016 et représentent la moitié de ceux de l'industrie musicale. Le fait de comptabiliser le nombre de écoutes en ligne dans la attribution des disques de certification est un signe fort de ce changement de paradigme.

⁴ Idem, p. 34

⁵ Groupe de travail de l'ACIM, Ressources numériques musicales en bibliothèque : Compte rendu des activités 2015 – 2016, p. 1

Consulté le 18 / 08 / 2017 à l'adresse suivante : <https://frama.link/ACIMresnum>

⁶ Observatoire de la lecture publique, Bibliothèques municipales, données d'activité 2014, synthèse nationale, p. 41

Au-delà de la question du support se pose celle de la musique live. La musique ne se écoute pas seulement à la maison mais aussi en concerts, qui prennent une place de plus en plus importante dans les revenus des musiciens.

Les pratiques amateurs

Les pratiques amateurs constituent également un intérêt important, dans la mesure où Internet a démultiplié leur visibilité auparavant restreinte à un champ privé ou très local. Aux cercles de la famille, de l'école de musique, des concerts locaux s'ajoute le potentiel de Soundcloud, Youtube, Bandcamp etc. Par ailleurs, ces potentialités ont développé l'existence de contenus libres et les bibliothèques peuvent se positionner comme des acteurs de diffusion de ces communs. En particulier, le Département est un échelon pertinent dans la mise en contact de ces acteurs pour que chacun puisse s'enrichir mutuellement. En Bibliothèque Départementale cet enjeu a la particularité de croiser celui de la compétence obligatoire dévolue aux Départements dans la définition et la mise en œuvre d'un Schéma Départemental de Développement Artistique.

II. NOTRE ORGANISATION DE TRAVAIL

Notre stage s'est déroulé du 15 mai au 13 juillet 2017, une période de soixante jours où nous avons travaillé à trois. Bénéficier d'une telle période de temps dédiée essentiellement à ce type de réflexion était une opportunité comme il s'en présente peu dans le cadre de la vie professionnelle. Pour autant, une organisation du temps et du travail était nécessaire.

Il s'agissait de mettre en œuvre les conseils vus lors des modules de gestion de projet mis en place par IdNET avant notre départ. Il s'agissait aussi de ne pas être pris au piège d'une période ponctuée par des ponts (25 mai, 5 juin), par le congrès de l'ABF (15 au 17 juin) et par un événement interne (forum sénior du 20 juin). Il s'agissait enfin de respecter les étapes du projet avec un comité de pilotage le 6 juin, des scénarios à présenter le 12 juillet, et tout au long des points d'étapes avec la directrice Anne-Marie Bock, la directrice adjointe Agnès Leroy et la responsable du secteur musique / cinéma Agnès Kandel (19 mai, 21 juin) ainsi qu'avec le groupe de travail consacré à la musique le 27 juin.

Notre travail s'est donc organisé en tenant compte des grandes étapes qui allaient le rythmer, de la nécessité de profiter de notre nombre pour se répartir le travail, en s'appuyant sur des entretiens glanés lors de nos visites auprès des bibliothèques du département et auprès des collègues du Département, aussi bien au sein de la BDBR que des autres services susceptibles de jouer un rôle dans les scénarios que nous allions rédiger.

1. GRANDES ETAPES DE TRAVAIL

Notre calendrier prévisionnel était le suivant :

- **Diagnostic** : 15 mai au 13 juin
- **Panorama des bonnes pratiques** : 14 juin au 03 juillet
- **Elaboration et rédaction des scénarii** : 04 juillet au 13 juillet

Si nous nous sommes tenus dans les grandes lignes à ce calendrier, nous avons finalement un peu étendu notre diagnostic, en partie à cause de la quantité d'informations à récolter, et en partie car le panorama des bonnes pratiques a été facilité par le travail de Nicolas Blondeau, président de l'ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'information

Musicale) qui a présenté au congrès de l'ABF l'ensemble des dispositifs mis en place par les Bibliothèques Départementales sur leur territoire en matière de musique.

a. Diagnostic

Il n'est pas lieu ici de rentrer dans le détail des documents de diagnostic que nous avons construit, car nous y reviendrons plus tard, mais simplement signaler la problématique de cette phase. Si nous étions trois stagiaires avec des niveaux d'expérience divers, notre point commun était notre faible expérience de l'échelon départemental.

Le premier enjeu était de comprendre à quel public s'adressait la Bibliothèque Départementale. La musique a ceci de particulier que si la mort du CD est régulièrement annoncée, l'art en lui-même est au cœur de la vie des Français. Encore faut-il savoir comment. Dans quel sens évoluent les marchés de la musique vivante et sur support ? Quelles sont les pratiques culturelles des Français ?

Le deuxième enjeu de diagnostic était de comprendre comment fonctionnait une Bibliothèque Départementale, et comment fonctionnait cette Bibliothèque Départementale en particulier. Cet enjeu était d'autant plus important qu'un nouveau projet de direction a été mis en place au premier janvier 2017. Si l'équipe de direction a insisté pour que nous ne nous sentions pas bloqués par ce qui avait été décidé, nous ne pouvions pour autant pas l'ignorer. Il nous fallait donc mener l'enquête pour connaître les conditions de prêt, les moyens de médiation et d'évaluation mis en place, l'état de la politique documentaire et la place de la musique dans le département. Plus largement, il était aussi très important pour nous de comprendre le projet actuel, les aspirations et les craintes de tous les agents liés directement ou indirectement à la musique.

Un troisième enjeu était de comprendre la place de la Bibliothèque Départementale dans son environnement. Si la BDBR a la particularité de proposer deux sites ouverts au public, son action est avant tout indirecte, via le prêt de collections et via son rôle d'ingénierie auprès des bibliothèques de son réseau. Il nous fallait donc savoir sur quels critères les bibliothécaires cibles effectuaient leurs choix de emprunt, ce qu'ils attendaient de la BDBR, si ces attentes étaient réalisées, et de manière générale connaître leurs pratiques et visions de l'avenir de la musique en médiathèque. La Bibliothèque Départementale est aussi un service au sein de la Mission Culture-Tourisme du Département, qui est elle-même dans une phase de remise en question. La mise en place d'une saison culturelle au sein du Département était notamment une

problématique très actuelle, aux côtés du souci constant de transversalité entre les services ayant trait à la musique.

Si nous n'avons pas formalisé les résultats sous la forme d'un SWOT, il n'en reste pas moins que les préoccupations auxquelles répond un tel schéma ont toujours été présentes à notre esprit. Il s'agissait pour nous à ce stade de comprendre le fonctionnement, de savoir ce qui était recherché, d'identifier aussi bien les bonnes pratiques que les limites auxquelles se heurtait l'action de la BDBR.

b. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage a eu lieu le 6 juin. Y ont assisté :

Pour la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

- Agnès Leroy, directrice adjointe
- Agnès Kandel, responsable de l'unité territoriale de l'EMS et coordinatrice des offres musique / cinéma - Jean-Michel Rehm, chargé d'études et de projets informatiques, cellule pilotage
- Jean-Michel Jung, chef de service du LAB
- Véronique Couty, responsable de l'unité territoriale de Wasselonne et coordinatrice de l'offre jeunesse
- Alexia Gabel, responsable des projets d'animations et d'événementiels
- Caroline Heissat, chargée de communication et responsable de l'offre numérique
- Céline Corbieres-Sigrist, coordinatrice du territoire Sud, responsable du relais de Villé - Marie-Paule Martin, coordinatrice du territoire de Sarre-Union et responsable du relais
- Huguette Brun, coordinatrice du territoire Nord, responsable du relais de Betschdorf

Pour l'ADIAM67 :

- Martine Fleith, directrice de l'Association Départementale d'Information et d'Action Musicales et chorégraphiques du Bas-Rhin (ADIAM67) lequel est étroitement lié au Conseil Départemental.

Pour les médiathèques du réseau du Bas-Rhin :

Rapport stage collectif

- Céline Hirtz, directrice de la médiathèque de Mundolsheim

Pour le CNFPT - INET :

- Nathalie Bulteau, responsable de formation de la promotion Gerda Taro et Robert Capa à l'INET de Strasbourg

Nous avons présenté notre projet, la démarche que nous suivions, et nos premiers axes de travail (autour des termes de *transversalité*, *médiation* et *simplification*) et répondu aux questions et remarques des personnes présentes. La présentation peut être retrouvée à l'adresse suivante : <https://magic.piktochart.com/output/22848087-1er-copil>.

c. Panorama des bonnes pratiques

La phase de panorama des bonnes pratiques proprement dite a été bien plus courte. D'une part parce que nous l'avions naturellement commencée en parallèle de la phase de diagnostic, tant il est impossible d'évaluer des pratiques sans avoir aucune idée de celles que l'on trouve ailleurs. De ce point de vue, le site de l'ACIM nous a été très précieux dans sa capacité à réunir les retranscriptions de journées d'étude. D'autre part parce que plus notre tableau des limites et des bonnes pratiques se remplissait, plus nos premiers scénarios se génaient. La question n'était pas : que peut-on faire ? Mais : comment pouvons-nous le faire ?

L'intervention de Nicolas Blondeau au congrès de l'ABF⁷ liste avec précision les différentes actions spécifiques entreprises par les autres Bibliothèques Départementales. Il ne nous restait plus qu'à appeler Marie-Christine Jacquinet du Pôle développement culturel des Yvelines à propos des partenariats, Christophe Jamet de la BD d'Ille et Vilaine au sujet de Dtouch et de leur blog loppus à l'oreille, Maxime Roudil directeur de la Médiathèque de Gradignan au sujet de la musique libre de droits et de Dtouch, les Bibliothèques Départementales des Hautes-Pyrénées, Bouches du Rhône, Tarn-et-Garonne à propos de Dtouch, Stéphanie Journot responsable musique des Médiathèques de l'Eurométropole Strasbourg au sujet de musicMe et du partenariat avec la Laiterie, Alexandra Rousset du Département du Jura concernant la parthèque et les partenariats avec les écoles de musique. Le résultat de ces appels est à découvrir plus bas.

⁷ Nicolas Blondeau, L'offre de musique des Bibliothèques Départementales sur les territoires, 2017
Consulté le 18 / 08 / 2017 à l'adresse suivante : <https://frama.link/Bibdepmusique>

d. Scénarii

Forts des points mis en évidence dans nos documents de diagnostic, et instruits des bonnes pratiques des départements voisins, il nous restait encore à proposer des scénarios cohérents, applicables, et utiles à la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin.

Pour cela, nous avons lors de séances de brainstorming passé nos notes aux tamis de trois couples de notions polarisées : Consommation contre Création, Partenariat contre Ressources internes, et Collections contre Ingénierie.

En se focalisant plus ou moins sur l'un ou l'autre de ces aspects, et en gardant toujours à l'esprit les idées de Transversalité, Médiation, et Simplification qui ressortaient de notre diagnostic, nous sommes arrivés à trois scénarii :

- 1 . Faire du lien
- 2 . Assurer l'équilibre des territoires
- 3 . Accompagner la création musicale et l'Education Artistique et Culturelle

Après en avoir validé le plan auprès de Agnès Leroy le 3 juillet et pris en note ses remarques, il ne nous restait plus qu'à rédiger les textes dont vous trouverez le résumé à la suite, et l'intégralité en annexe.

2. NOTRE METHODE EN DETAIL

a. La répartition

Lors de notre travail, nous avons alterné entre des phases de travail collectif et des phases de travail individuel.

La première semaine a surtout été dédiée au travail collectif. Nous avons mis en place nos outils, défini les différentes phases du diagnostic à effectuer ainsi que les personnes à contacter dans ce cadre, et organisé le calendrier de nos déplacements sur le territoire. Nous avons pu également rencontrer rapidement Agnès Leroy, Anne-Marie Bock et Agnès Kandel, ce qui nous a permis d'avoir un premier aperçu des grands enjeux autour de la mission. Son est rapidement suivi une première phase de brainstorming, qui a abouti à la création d'une carte heuristique. À l'issue de cette semaine, nous avons une vision claire des étapes pour les semaines suivantes, et nous nous sommes réparti le travail sur **les diagnostics** :

- Lydia Belmekki est chargée de la **typologie des publics du Bas-Rhin** et de **l'étude des pratiques musicales des Français**. Elle est également intéressée à la présence des **partenaires potentiels** (festivals, écoles de musiques, associations, radios, etc.)
- Catherine Benod a dressé le **panorama de l'offre musicale actuelle de la BDBR** (collections et ingénierie) et étudié le **Schéma Départemental de Développement des Enseignements artistiques** ainsi que le schéma **Territoire de lecture du Bas-Rhin 2010-2020**.
- Benjamin Sausin a étudié **la situation actuelle de l'industrie musicale** ainsi que **les enjeux autour de la musique en bibliothèque**. Il est également intéressé aux **indicateurs statistiques utilisés pour étudier les collections** (quel âge médian préconiser ? Quel désherbage effectuer pour atteindre cet objectif ?)

Nous avons tous étudié la carte résumant le **Projet de direction de la BDBR**. De même, le diagnostic sur les **besoins des bibliothèques du réseau**, qui reposait exclusivement sur des entretiens avec les agents des établissements sélectionnés (voir infra, II, 3) a été mené conjointement. En effet, il nous est apparu dès les premiers entretiens que nous avons menés qu'une des grandes forces de notre groupe de travail était la complémentarité de nos approches. Nous avons aussi très vite remarqué qu'à partir d'un même entretien, chacun mettait l'accent sur des aspects différents et en tirait des conclusions complémentaires. Nous avons donc privilégié une approche permettant de garder cette richesse de réflexion, et nous avons mené la majorité de nos entretiens conjointement.

Pour la phase de **panorama des bonnes pratiques**, la répartition des tâches est faite de manière similaire. Nous avons déterminé collectivement la liste des personnes à contacter, puis nous nous sommes répartis les appels. Des points réguliers au cours de la semaine nous permettaient de partager les informations que nous avons recueillies.

En ce qui concerne **la rédaction des scénarii**, il nous paraissait important que ceux-ci soient élaborés le plus collectivement possible. Mais après 3 jours de réflexion collective qui nous ont permis de faire émerger les grandes lignes de 4 scénarii, nous nous sommes rendu compte que nous n'arrivions pas à déterminer ensemble le détail des objectifs stratégiques et opérationnels. Nous avons alors procédé de la manière suivante :

- Dans un premier temps, chacun a réfléchi individuellement sur les quatre propositions avec une totale liberté de cadre. Cette phase a permis de faire apparaître la faiblesse du 4^e

scénario⁸, que aucun de nous n'avait pu décliner de manière satisfaisante. Nous avons alors convenu de l'abandonner.

- Ensuite, chacun de nous a pris en charge un scénario, avec pour consigne de définir les objectifs stratégiques et opérationnels.
- Nous nous sommes retrouvés une heure plus tard pour échanger autour de ces objectifs, puis nous nous sommes à nouveau répartis les scénarios. Chacun devait alors travailler sur un projet différent du précédent pour l'affiner, éventuellement le modifier.
- Après une dernière réunion pour valider les changements apportés, nous sommes passés à la phase de rédaction. Chacun s'est alors chargé du scénario sur lequel il n'avait pas travaillé lors des phases précédentes.

Cette méthode nous a permis d'aboutir, pour chaque scénario, à un résultat que nous pouvons vraiment revendiquer comme collectif : aucun d'entre nous ne se sent plus investi dans un scénario plutôt que dans un autre. Cela nous a également permis de définir de manière très précise la signification de chaque objectif ; à chaque changement de personne sur un scénario, nous avons dû préciser, reformuler pour être certains de bien tous être d'accord sur le sens porté par cet objectif.

b. Les outils

Pour pouvoir fonctionner de la sorte, nous avons besoin de nombreux outils que nous pouvons consulter voire modifier simultanément, que ce soit depuis nos bureaux ou lors de nos déplacements. Nous avons donc testé plusieurs outils en ligne :

- **Les outils Google : [Drive](#) et [Docs](#).** L'utilisation de Google dans un cadre professionnel ne fait pas consensus. Le côté hégémonique de la firme, et l'absence de sécurisation des données effraient les acteurs professionnels. Pour autant, ces outils se sont révélés d'une aide précieuse pour notre travail. La première semaine de stage, nous n'avions pas accès à des ordinateurs de la BDBR, et nous ne pouvions pas accéder aux dossiers internes depuis nos PC personnels. La création d'un dossier Google Drive nous a permis de charger les documents importants dont nous avons besoin, puis de les réutiliser depuis n'importe quel

⁸ Ce scénario envisageait l'option extrême de la disparition quasi-totale des collections de musique.

terminal. Lors de nos entretiens, la création d'une grille sur Google Docs nous a permis de prendre des notes collectivement.

- **Trello** : « Trello est un outil de gestion de projet en ligne [9]. Il est basé sur une organisation des projets en planches listant des cartes, chacune représentant des tâches. Les cartes sont assignables à des utilisateurs et sont mobiles d'une planche à l'autre, traduisant leur avancement.⁹ » C'est un outil qui nous a beaucoup servi dans la première moitié de notre stage pour l'organisation de nos tâches et le suivi de nos idées. Voici une liste non exhaustive des tableaux que nous avons créés :

Suivi des personnes à contacter (pour mettre en place nos visites dans les bibliothèques et chez les partenaires)

Phases de diagnostic à effectuer

Bonnes idées

Réflexions sur l'offre de la BDBR

Bibliothèques à contacter lors du panorama des bonnes pratiques

Pour chaque carte, nous indiquions par des étiquettes de couleur qui était en charge de cette action, et l'avancée du travail.

Outre leur intérêt pour l'organisation, ces tableaux nous ont été utiles lors de la phase de rédaction des scénarii. Nous avons pu y retrouver toutes les étapes de notre réflexion. Nous avons utilisé la version gratuite, qui s'est révélée amplement suffisante pour notre usage.

- **Cartes heuristiques** : **Framindmap** et **Coggle**. Pour organiser nos réflexions, nous avons eu recours à plusieurs reprises aux cartes heuristiques. Pour la première, nous avons utilisé **Framindmap**, l'outil de carte mentale de l'association **Framasoft**. C'est une solution libre, facile à prendre en main, mais qui ne permet pas de modifier simultanément le même document à plusieurs. Nous avons donc ensuite testé et adopté **Coggle**. Cet outil permet en effet des cartes plus élaborées (avec la possibilité de créer des liens plus complexes entre les items), et surtout qui peuvent être modifiées par plusieurs participants en même temps. C'est sur cet outil que nous avons élaboré nos scénarii dans un premier temps.

⁹ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Trello>
Rapport stage collectif

- [Piktochart](#) : il s'agit d'un outil en ligne qui permet de créer des infographies très facilement, sans avoir besoin de compétences graphiques avancées. Il ne s'agit pas d'un outil collaboratif, mais les documents créés peuvent être téléchargés ou partagés directement en ligne. Parmi les formats proposés, [Piktochart](#) permet de faire des présentations sous forme de diapositives. C'est donc l'outil que nous avons choisi pour réaliser la présentation diffusée lors de notre comité de pilotage. Le rendu est visuellement plus riche que celui d'un PowerPoint.

En outre, nous avons pu utiliser un certain nombre de ressources internes au Département :

- Dès la deuxième semaine, et grâce à la attribution d'ordinateurs portables de la collectivité, nous avons pu accéder à l'ensemble des dossiers partagés de la BDBR. Des documents préexistants nous ont grandement aidés pour l'étude des collections. Tout d'abord **le tableau des Indicateurs des collections 2016**, sur lequel sont mentionnés pour les parties du fonds étudiées le taux de rotation, le taux de renouvellement et l'âge médian des collections. Ensuite, en 2016 ont également été menées deux **analyses de fonds de CD** : celui de Truchtersheim et du relais de Villé. Ces deux analyses nous ont apporté des informations intéressantes sur la constitution des fonds, leur évolution, les segments qui continuent à être empruntés ou pas, et l'état des réflexions des discothécaires de la BDBR dans ce domaine.
- Le **rapport d'activité 2016** nous a apporté de nombreuses données chiffrées sur les collections.
- Les **bilans numériques** nous ont fourni les informations chiffrées sur [Médiason67](#) (l'offre de musique en ligne mise en place par la BDBR via le prestataire musicMe).
- Des comptes informatiques nous avaient été créés avant notre arrivée. Nous avons donc accès à l'intranet du Département, à la messagerie, aux agendas Outlook partagés et au Système d'Informations Géographiques (SIG) de la collectivité. L'occasion pour nous de découvrir et nous intégrer dans le fonctionnement en pratique de la BDBR (notamment la grande utilisation faite du calendrier Outlook pour connaître les disponibilités de chacun dans une structure où les déplacements sont nombreux, réserver les salles de réunion ou les voitures de service). Le SIG nous a été utile pour visualiser certaines informations sur le territoire, mais il s'est avéré limité lorsque nous avons voulu éditer nous-même des cartes originales.

- Nous avons donc demandé l'aide de Jean-Michel Rhem, de la cellule *pilotage* de la BDBR. Il a réalisé toutes les cartes que nous avons intégrées à nos travaux grâce au logiciel libre [Qgis](#). Nous lui avons fournies les données nécessaires à l'élaboration des cartes sous la forme de tableaux Excel, qui était ensuite possible d'importer dans le logiciel.

Si de nombreux outils étaient disponibles, nous avons dû en créer certains pour les besoins de notre travail :

- Il n'existait pas de carte ou de liste formalisée des bibliothèques bénéficiant de l'offre musicale de la BDBR. Nous avons donc créé deux tableaux Excel, un pour recenser les bibliothèques abonnées à [musicMe](#) (tableau auquel nous avons ajouté la manière dont elles mettent la ressource en valeur) et un pour dresser la liste des bibliothèques qui empruntent des CD à la BDBR. Ce sont les référents musique de chaque relais qui nous ont fait remonter ces informations, qui n'étaient jusque-là pas centralisées.
- Pour les entretiens avec les discothécaires du réseau, nous avons élaboré une grille d'entretien¹⁰ qui nous a permis d'aborder avec chacun tous les points sur lesquels nous souhaitons travailler. De plus, cette grille sous la forme de [Google Doc](#) nous a permis de prendre des notes déjà structurées, facilitant ainsi le dépouillement.

c. **Le rapport des cours de IBNET**

Enfin, ce stage a été l'occasion d'appliquer de manière très concrète un certain nombre d'outils ou d'apports théoriques que nous ont apporté nos cours à IBNET. Outre les informations ciblées données par Marie-Lise Breure-Montagne lors du module de *Méthodologie de projet*, qui nous ont permis de mieux comprendre certains aspects de notre mission, nous nous sommes référés aux cours suivants :

- *Mettre en place un projet d'établissement* : la méthode proposée dans ce module, que nous avons déjà pu mettre en œuvre au cours d'un cas pratique, nous a grandement aidés à définir les objectifs stratégiques et opérationnels de nos scénarii.

¹⁰ Cette grille d'entretien peut être consultée dans nos documents d'annexe.
Rapport stage collectif

- *Bureautique . Excel* : les astuces apprises pendant ce cours nous ont été utiles pour élaborer les différents tableaux dont nous avons eu besoin.
- *Bureautique . les outils collaboratifs en ligne + Parcours numérique* : ces modules nous ont permis de découvrir les outils que nous avons utilisés dans notre travail ([Trello](#) et [Piktochart](#) notamment).
- *Politique documentaire* : lors de l'étude des collections et de la réflexion sur le désherbage, nous nous sommes beaucoup appuyés sur les préconisations de Jérôme Pouchol. Avec une limite cependant : ses préconisations concernant le taux de rotation, qui ont été pensées dans le cadre d'un réseau de lecture publique, sont difficiles à transposer en Bibliothèque Départementale, où les documents sont empruntés pour une longue durée . ce qui implique des taux structurellement bas. Nous avons donc décidé de réfléchir plutôt à partir de ses préconisations sur le âge des collections et le taux de renouvellement, beaucoup plus pertinentes dans ce cadre.
- *A2P . MBTI et cohésion de l'équipe* : grâce à ce module, nous avons pu aborder le travail de groupe de manière sereine. Devoir eu en amont cette réflexion sur les spécificités de nos approches personnelles nous a permis d'éviter les malentendus liés à des visions différentes. Nous avons ainsi pu dialoguer de manière constante et trouver des modes d'organisation respectueux de chacun.
- *Département et mutualisation + Les enjeux de l'intercommunalité* : ces modules nous ont apporté des informations indispensables sur le fonctionnement des Départements et les problématiques auxquelles ils font face actuellement, ainsi que sur les enjeux liés à la mise en place des nouvelles intercommunalités. Aucun de nous n'ayant jamais travaillé dans un Département, les apports de ces cours nous ont permis d'être efficaces plus rapidement en ayant déjà des éléments de contexte.

d. Le rapport de nos stages d'observation

Ce stage collectif venant en seconde position dans notre scolarité, nous avons déjà eu l'occasion de faire chacun un stage d'observation. En fonction des collectivités qui nous ont accueilli, nous avons pu en tirer ou pas des éléments applicables à notre réflexion :

- Lydia Belmekki a effectué son stage d'observation au sein du réseau des bibliothèques municipales de Toulon. Ce contexte est assez éloigné de celui de la BDP. De plus, les services et collections musicales n'offraient pas de spécificité directement applicable à notre travail.
- Catherine Benod était positionnée à la médiathèque Persépolis de Saint-Ouen, qui fait partie du réseau de Plaine Commune¹¹. Ici aussi, le contexte est éloigné de celui d'une Bibliothèque Départementale. Les services musicaux présentaient en revanche des éléments intéressants à étudier (prêt d'instrument, animations de type « blind test », etc.) Mais surtout, le réseau de Plaine Commune a poussé assez loin sa réflexion sur la politique documentaire et les outils de pilotage qui y sont afférents, ce qui nous a permis d'être tout de suite opérationnels sur la réflexion quant au pilotage des collections de la BDBR.
- Benjamin Sausin a passé un mois au sein du Pôle Développement Culturel des Yvelines. Ce service est né de la fusion entre la Bibliothèque Départementale des Yvelines et le service culturel de ce Département. Il s'agit donc d'une innovation unique dans le contexte départemental. De ses conversations avec la directrice, Marie-Christine Jacquinet, il a ramené de nombreuses réflexions sur ce que doit ou peut être une Bibliothèque Départementale, et surtout sur ce qui fait la pertinence d'une politique culturelle à l'échelon départemental. Ces réflexions ont été déterminantes pour notre travail, dont elles ont constitué l'un des points de départ.

3. ENTRETIENS AUPRES DES BIBLIOTHEQUES DU RESEAU

La BDBR anime un réseau de 205 bibliothèques. Il était bien sûr impossible de toutes les visiter. En dehors des bibliothèques constituant la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin, notre sujet nous amenait logiquement à visiter en priorité des médiathèques. Nous voulions néanmoins avoir le plus large possible sur les services de la BDBR, raison pour laquelle nous avons aussi visité les bibliothèques de Gries et Hoerdt, qui possèdent de petits fonds de CD, et le point lecture de Weitbruch. Le choix de ces bibliothèques nous a été conseillé par Agnès Kandel,

¹¹ <http://www.mediatheques-plainecommune.fr/>

responsable de la musique et du cinéma, car toutes ces bibliothèques proposaient des profils et des pratiques très diverses. Ces visites ont été complétées par de rapides entretiens avec des bibliothèques venues emprunter des CD sur le site de Truchtersheim.

Notre calendrier a été le suivant :

- 24 mai : visite de la médiathèque de Sélestat
- 31 mai : Brumath
- 1^{er} juin : Erstein
- 2 juin : Benfeld
- 7 juin : Hoerdt
- 8 juin : Gries
- 21 juin : Weitbruch

Nous nous sommes appuyés sur la grille d'entretien évoquée plus haut.

L'utilisation des outils de prise de notes partagées nous a permis d'obtenir des transcriptions complètes et utiles de ces entretiens, qui nous ont beaucoup aidés pour la rédaction de nos scénarios.

De manière générale, nous avons été frappés par un certain pessimisme concernant l'avenir du support physique, parfois en décalage avec les statistiques qui nous ont été communiquées. Il était aussi très intéressant d'observer les stratégies mises en place pour contrer ce déclin : ce qui relève des achats de la médiathèque et des emprunts à la BDBR, les nouveaux types de médiation comme les clés USB de musique libre, les interactions avec les écoles de musique et les partenariats. Dans leurs réussites comme dans leurs échecs, ces tentatives nous ont beaucoup inspirées.

4. ENTRETIENS AUPRES DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Nous avons cherché à élargir notre cercle d'investigation durant la avancée de notre stage. Nous avons interrogé l'équipe musicale de la BDBR, les cadres de la BDBR puis les services départementaux liés à la musique.

a. BDBR : équipe musicale

L'équipe musicale est composée de 5 personnes. En plus d'un ou d'une acquéreur (ou référent documentaire) en cours de recrutement, dont les fonctions sont actuellement remplies par Agnès Kandel, aussi responsable des acquisitions cinéma, chaque site comprend un membre : Marie-Christine Reiss à Truchtersheim, Anita Tran-Roloff à Betschdorf, Caroline Michel à Villé et Mathieu Félix à Sarre-Union. Bien que répartis sur différents sites, chaque acquéreur s'occupe d'un domaine en particulier pour l'ensemble du réseau. Notre calendrier pour ces entretiens a été le suivant :

- 16 mai : Agnès Kandel (Truchtersheim)
- 19 mai : Marie-Christine Reiss (Truchtersheim)
- 23 mai : Mathieu Félix (Sarre-Union)
- 29 mai : Caroline Michel (Villé)
- 22 juin : Anita Tran-Roloff (Betschdorf)
- 27 juin : groupe musique

Nous pouvons classer le résultat de ces entretiens autour de trois thématiques : collection, médiation, et organisation interne / formation / lien avec le public.

Collection

Les collections de la BDBR visent à être complémentaires de celles des bibliothèques du réseau. La principale difficulté, pour la BDBR, est l'absence de remontée d'information de la part des bibliothèques du réseau. Les bibliothécaires ne savent ni ce qu'elles possèdent, ni comment les collections départementales y sont empruntées.

Les livres musicaux sont acquis par l'équipe livre, sans aucune coordination avec les responsables musique et leurs connaissances de l'actualité musicale. De plus, faute de temps et de connaissance du service, les bibliothécaires et bénévoles informent rarement les usagers de l'existence de musicMe.

Les CD correspondant à une approche fonctionnelle de la musique (fête, anniversaire, mariage, relaxation, etc.) intéressent le public. Le développement des sacs musicaux, contenant une

sélection de CD, livres et DVD autour d'une thématique est une tentative d'approfondir ce constat.

Médiation

La médiation est difficile. Les meubles ne sont pas toujours adaptés, musicMe ne contient pas toutes les nouveautés et laisse peu la main sur la valorisation finale. Au final, les usagers sont encore très attachés au support physique.

Fondamentalement, la question est la suivante : comment le discothécaire peut-il transmettre les connaissances qu'il a acquises à force de travailler sur son fonds ?

A Villé, la discothécaire a mis en place diverses initiatives : meuble où les utilisateurs peuvent mettre leur coup de cœur, borne d'écoute, étiquette nouveauté. Le groupe musique avait réfléchi à la mise en place d'un compte SensCritique¹², qui ne s'est pas réalisé.

Organisation interne, lien avec le public et formation

Le public est fidèle et le service de navette est pertinent et utilisé. Il semble pour autant difficile de l'étendre. Les partenariats sont difficiles, aussi bien avec les écoles de musique pour les partitions qu'avec les festivals. Les abonnements incluant la musique restent le plus souvent plus onéreux que les abonnements avec livres seuls.

Le groupe musique mis en place lors de l'action bibliofolies musique en 2014 . 2015¹³ avait fédéré les médiathèques du réseau autour de l'objectif d'organisation de concerts de la scène locale. Ce type d'objectif est plus structurant que de proposer des formations sur des genres musicaux qui intéressent peu. L'avenir de la formation ira plutôt vers des actions qui créent du lien avec / entre les usagers, comme des karaokés, des blind tests, ou des concerts.

¹² Réseau social spécialisé dans l'échange autour des pratiques culturelles (cinéma, lecture, bande-dessinée, jeux vidéo et musique). <http://senscritique.com>

¹³ Temps fort qui a vu la musique au centre des actions de la BDBR pendant 1 an. Cela s'est notamment traduit par l'organisation de plusieurs formations thématique, la création de supports d'animation et l'organisation d'un festival.

b. Cadres de la BDBR

En plus des conversations que nous avons eu avec Agnès Leroy, directrice adjointe de la Bibliothèque Départementale, nous avons sollicité le service LAB, chargé de travailler sur la formation, la communication, les partenariats et l'accompagnement des bibliothèques au numérique.

- 17 mai : Agnès Leroy
- 17 mai : Caroline Hessat
- 30 mai : Jean-Michel Rehm
- 28 juin : Jean-Michel Jung
- 07 juillet : Caroline Wilt (responsable des formations)

Les résultats de ces entretiens peuvent être présentés selon cinq thèmes : collections, musicMe, formations, partenariats, communication

Collections

La BDBR a commencé depuis 2014 un gros travail d'organisation et d'amélioration de l'offre documentaire. Elle s'inspire des travaux de Jérôme Pouchol, en mettant en place des référents documentaires et des fiches domaines. Un gros travail de désherbage est en cours, avec déjà moins 23% de la collection en deux ans, avec un objectif à moins un tiers. L'autre gros chantier actuel est celui du circuit du document.

MusicMe

MusicMe est pensé comme une offre numérique complémentaire au physique aussi bien pour les webradios¹⁴ que pour les albums complets. La plateforme a deux difficultés pour se pérenniser : il faut un salarié pour expliquer et promouvoir le service dans la durée, et le changement de portail a obligé les usagers à se réinscrire. Le secteur de la vidéo à la demande est plus simple

¹⁴ Playlists réalisées par les discothécaires de la BDBR et du réseau.

d'utilisation et subit moins de concurrence. Un débat a agité la BDBR concernant l'utilisation de Deezer, mais la solution musicMe a été considérée comme moins commerciale.

Formations

Des référents numériques ont été mis en place pour accompagner les bibliothèques du réseau, mais leur nombre est faible face à la demande. La musique va être intégrée de manière plus transversale dans le nouveau programme de formation, aussi bien dans la formation initiale que dans la mesure du possible dans les coups de cœur. La constitution d'un groupe de travail est possible mais demanderait un vrai effort de communication. Une formation de mise en valeur des collections musicales est à l'étude.

Partenariats

La BDBR est le service départemental le plus territorialisé. Les relations avec les autres services s'inscrivent dans un contexte de restructuration. Le Département met en place une saison culturelle de ses établissements. Le Service de Développement de la Culture et du Tourisme doit passer d'une logique de subvention à une logique d'ingénierie, et ne prend pas appui sur la BDBR pour l'organisation des concerts de l'orchestre symphonique de Strasbourg dans les villes du département.

La BDBR favorise les partenariats au sein des bibliothèques de son réseau, via les référents de partenariats, les « points de partenariats » et des conseils donnés lors de la formation initiale.

Les partenariats restent difficiles et souvent au coup par coup.

Communication

La BDBR n'a plus de magazine ni de communication imprimée suite à une volonté départementale. La communication passe par le portail et surtout par Facebook, avec pour public majoritaire les femmes entre 35 et 44 ans. La musique a été mise en valeur lors du festival Médiason dans le cadre du cycle d'animation bibliofolies de 2014 et 2015, qui a coïncidé avec le pic d'inscription à musicMe et d'utilisation des webradios.

c. Les autres services du Département

Lors de nos visites de bibliothèque, nous avons senti l'attente des bibliothèques envers les services départementaux chargés du développement culturel et de la musique en particulier pour les aider à mettre en place des partenariats.

- 12 juin : Magalie Weisstroffer, directrice de la Mission Culture-Tourisme
- 13 juin : Nicolas Chabrol, du Service Développement de la Culture et du Tourisme, subdivision Service de Développement Artistique
- 19 juin : Martine Fleith, directrice de l'ADIAM 67 (Association Départementale d'Information et d'Action Musicales et chorégraphiques)

Nos entretiens ont traité de l'aide apportée par le Département à la culture, et plus particulièrement aux écoles de musique

Soutien du Département à la culture

La culture n'est pas une compétence obligatoire. Le budget qui lui est dévolu baisse au fur et à mesure que les prestations sociales augmentent. Le Service de Développement Artistique qui fait partie du Service Développement de la Culture et du Tourisme soutient 91 écoles de musique via l'ADIAM 67, 10 lieux de diffusion, 40 festivals et la musique actuelle en général via 3 Centres de Ressources des Musiques Actuelles. Son but est de favoriser la diffusion de la culture, soit en invitant des publics spécifiques, soit en organisant des masterclass ou des concerts dans des territoires sans salle de concert.

Faute d'un Schéma Départemental d'Éducation Artistique performant, la réussite des projets dépend essentiellement du relationnel avec les élus et de leur investissement.

Ecoles de musique

Si le SDA a créé des projets de développement du territoire pour mutualiser les ressources de plusieurs communes autour de leurs écoles de musiques, c'est l'ADIAM 67 qui est chef de file de l'aide aux écoles de musique. Elle aide par des subventions, de la formation, et le prêt de partition pour les enseignants.

Le rapprochement entre écoles de musique et bibliothèques est difficile. Les professeurs sont peu présents et connaissent mal les bibliothèques. Celles-ci en revanche possèdent des ressources

utiles mais connaissent mal les besoins de l'enseignement de la musique. Il est donc difficile de rapprocher institutionnellement ces deux mondes. Les partenariats, qui se limitent souvent à des concerts en médiathèque ou à des actions de médiation pour les plus petits, sont souvent le fruit de bonnes relations interpersonnelles entre les personnels des deux établissements.

III. DIAGNOSTICS

1. PRATIQUES MUSICALES DES FRANÇAIS

Nous proposons ici une synthèse de l'état de l'art que nous avons réalisé sur les pratiques musicales des Français d'après les angles qui intéressent les bibliothèques et qui peuvent influencer des idées de nouveaux services ou de partenariats.

a. Modalités de découvertes musicales

La radio est le premier média sollicité pour faire des découvertes musicale, suivie des concerts, des algorithmes basés sur les précédents choix comme peut le proposer Youtube et les sélections musicales en fonction des humeurs. C'est cette information qui nous a conduits à nous intéresser à la possibilité d'un partenariat avec une radio locale, qui se agisse de France Bleu Alsace ou des radios (musicales) subventionnées par le Département.

b. Modalités de pratiques amateurs

La pratique d'un instrument de musique est évidemment le premier objet d'observation dans cette catégorie. Nous avons été intéressés par le constat d'une pratique musicale assez importante chez les jeunes comparativement aux autres catégories d'âge. Néanmoins, la pratique d'un instrument de musique en amateur est assez peu répandue dans la population ce qui nous a conduit à nous intéresser aux Karaokés et aux jeux vidéo musicaux qui rencontrent un grand succès et qui détiennent un bon potentiel d'animation intergénérationnelle.

c. Modalités de pratiques d'écoute

Les supports d'écoute se sont multipliés : numérique, CD, Vinyles. Dans certaines niches, on trouve encore des amateurs de K7. Néanmoins, en mettant de côté les effets de mode et de niche, on constate que cet éclectisme technologique repose sur la pérennité des lecteurs et sur leur simplicité d'utilisation. Selon le endroit où je suis et les équipements que j'ai à portée de main, j'aurai tendance à choisir le support d'écoute qui me coûte le moins d'effort. De sorte que si je suis dans ma voiture équipée d'un lecteur CD (ce qui est de moins en moins le cas), je pourrai préférer enclencher le CD qui se trouve déjà dans le lecteur plutôt que de chercher un câble pour brancher mon téléphone. En revanche, il se peut que quand je travaille chez moi, même si ma chaîne hi-fi et mes CD sont à l'autre bout de la pièce, je préfère lancer Spotify plutôt que mettre

un CD. À cette condition de facilité nous rajoutons un critère qui nous interdit de supprimer les collections physiques au profit d'une offre numérique. La fracture numérique, si elle tend à se réduire continue à toucher les personnes âgées et les personnes éloignées des villes. Pour ces personnes, le CD reste la première modalité d'écoute de musique. Quel support proposer à partir de ces informations ? La bonne santé du marché du streaming a conduit nombre de bibliothèques à proposer à ses usagers des abonnements à musicMe, seule plateforme de streaming à avoir une offre pour les bibliothèques. Cependant pour de nombreuses raisons (évoquée ailleurs) nous ne pensons pas qu'il s'agit d'une offre satisfaisante. Pour répondre à ces observations en termes de modalités de pratiques d'écoute et aux inégalités d'accès aux différents supports d'écoute, nous recommandons de conserver une part importante de notre offre de musique sur support physique et de proposer un service de curation numérique de la musique plutôt qu'un abonnement. La réflexion sur les vinyles n'est pas en jeu ici, parce que leur valorisation nous paraît relever d'un effet de mode plutôt que d'un accès à la musique et ensuite que la BDBR n'en possédait pas et qu'il ne nous paraît pas judicieux d'en acquérir.

d. Effets de génération

Nos lectures montrent que l'âge n'est significatif que pour marquer un effet de génération. En effet, les goûts manifestés par les jeunes aujourd'hui ne sont pas les goûts manifestés par les jeunes en général mais les goûts d'une génération à un moment t. Ces effets de générations peuvent impacter les goûts comme les pratiques d'écoute : on note par exemple un changement de paradigme dans les années 60 où on passe d'une pratique musicale ponctuelle à une pratique de masse et quotidienne.

Nous avons néanmoins voulu insister sur les pratiques musicales des personnes âgées et des adolescents qui représentent un public cible pour le Département.

Un point important que nous retenons dans la pratique musicale des jeunes est la socialisation très importante de cette dernière. Les découvertes se font *via* les relations amicales, le style de musique écoutée structure l'appartenance à un groupe d'amis et le partage de musique sur les réseaux sociaux est très fréquent. On note également l'importance d'une appréhension polysensorielle de la musique, laquelle est fortement associée à la danse et au cinéma.

Concernant les personnes âgées, nous notons que la pratique musicale tend à décliner. Néanmoins pour les personnes qui maintiennent leur pratique, il apparaît que l'avancée dans le cycle de vie entraîne un attrait pour les genres savants ou pour les genres plus classiquement fonctionnels de la musique.

e. Effets de classes

Une tension occupe la sociologie des pratiques culturelles sur le terrain des effets de classes : à l'opposition bourdieusienne entre les goûts légitimes pour la musique savante des classes supérieures et les goûts illégitimes pour les musiques populaires et commerciales des classes populaires on confronte la distinction « univore » vs. « omnivore » (voir R. A. Peterson, « Understanding audience segmentation : From elite and mass to omnivore and univore », *Poetics*, 21, 1992). Selon cet angle de vue, le capital culturel se manifeste moins par le penchant pour les arts savants que par une capacité d'interprétation et d'assimilation de la nouveauté et de la différence. Les classes supérieures se distinguent ainsi par un éclectisme éclairé (goût annoncé pour plusieurs genres musicaux avec un rejet de la musique d'ambiance et des variétés internationales là où l'éclectisme indistinct constitue à l'inverse la disqualification la plus radicale de la compétence et du bon goût). On relève également chez les classes populaires un flou autour du classement des musiques et notamment autour de la notion de musique classique, au détriment d'une distinction plus spontanée entre musiques calmes et musiques rythmées.

Par ailleurs, l'opposition entre « sociétés froides » et « sociétés chaudes », héritée de l'anthropologie, nous invite à considérer deux approches de la musique, disons l'une froide l'autre chaude :

Froid	Chaud
Recueillement	Danse
Etude	Plaisir
Ecoute individuelle	Ecoute collective
Ecoute approfondie	Ecoute d'ambiance
Musique appréciée pour elle-même	Musique appréciée pour le message porté

f. Effets de genre

Nous n'avons pas relevé grand-chose sous cet angle sinon le dénigrement de la « musique de fille », notamment chez les jeunes, qui n'est pas sans nous rappeler le dénigrement pour les romans sentimentaux « de bonnes femmes ». Ceci étant dit, il n'est pas évident de déterminer ce qui correspond à cette « musique de filles » sinon à partir de préjugés individuels. Un passage par quelques plateformes proposant des playlists comprenant l'expression « musique de fille » nous permet de relever la présence de titres de RnB, de pop, de folk et de electro, qui ont pour

caractéristique commune d'être plutôt dansants et, pour les chansons, qui préservent une grande place au thème de l'amour. On retrouve beaucoup moins de « musique de garçons », « de homme » ou de « mec ».

Ces informations sur les effets de génération, de classe et de genre sont intéressantes pour adapter notre offre musicale en fonction des publics que nous ciblons. Il ne s'agit pas de caricaturer les pratiques de chacun en fonction de leur catégorie sociale et de faire un rayon « musique de fille » par exemple. En revanche, si on constate l'absence d'une catégorie de la population (disons les adolescents) dans nos établissements ou si on décide de cibler prioritairement un public (admettons les personnes âgées, dans le cas de la BDBR), on peut raisonnablement s'appuyer sur les pratiques musicales de ces groupes et être vigilant sur les préjugés qui peuvent nous habiter selon les musiques plébiscitées par ces groupes.

2. CARACTERISTIQUES SOCIALES DE LA MUSIQUE

a. Omniprésence de la musique

Nous notons que dans les espaces privés comme dans les espaces publics, la musique est omniprésente : les gens écoutent de la musique chez eux, dans leur voiture, en faisant du sport. De nombreux espaces publics ou du moins collectifs sont également sonorisés : c'est le cas des gares, des magasins, des bars, des restaurants, des bus etc. Sans tomber dans un biais trop fonctionnaliste nous pouvons avancer que la musique diffusée dans ces lieux collectifs participe à couvrir les bruits de véhicule, bavardages et manipulation de toute sorte. Elle sert également à donner une ambiance au lieu, à créer un rapport identitaire avec ce dernier. Il se peut également qu'elle soit considérée comme un agrément, qu'elle ait une fonction narrative en « racontant » une histoire du lieu ou encore qu'elle délivre une information sur la nature du lieu (est-ce un lieu calme, un lieu convivial, pour les enfants etc.) en fonction du genre de musique diffusé et de son volume.

Ces informations nous influencent de deux manières quant à la sonorisation des bibliothèques. D'une part, elle nous encourage à prendre favorablement position au sujet de cette question : nous pensons que pour deux ou trois personnes qui viennent se plaindre de la diffusion de musique dans la bibliothèque, peut-être une vingtaine sont satisfaites et ne le manifestent pas. De plus diffuser de la musique à faible volume pourrait avoir l'avantage de couvrir les bruits de la bibliothèque de manière agréable sans inciter pour autant à élever la voix. D'autre part elles nous incitent à penser cette sonorisation comme moyen plutôt que comme fin : que voulons-nous faire

en diffusant de la musique ? « Colorer » la bibliothèque, « illustrer » une exposition, donner une information sur la nature d'un espace ? Faire découvrir des musiques ? Offrir un accès à la musique qui soit collectif plutôt que solitaire (en référence à cette idée de culture froide/chaude) ? C'est la poursuite de ce but qui nous permettrait de définir les espaces que nous voulons sonoriser, la musique que nous voulons diffuser et son volume.

b. Muabilité des genres et de leur perception par le public

Nous avons été sensibles aux questions concernant l'appréhension du plan de classement par le public puisqu'un problème d'ajustement des PCDM 3 et 4 existait entre la BDBR et son réseau. Outre l'élitisme lié à ce classement intellectuel basé sur les genres plutôt que sur des émotions par exemple, nous avons relevé deux limites : d'une part, nous en avons déjà parlé, la bonne perception d'un genre musical est une compétence intellectuelle qui n'est pas équitablement distribuée dans la population. D'autre part, les genres évoluent et ne touchent pas forcément un public uniforme. On pourrait par exemple penser qu'en regroupant tous les CD de rap au même endroit, on satisferait les amateurs du genre. Or, que se passe-t-il si on regarde de près ? Jul et NTM sont rangés sous la même cote dans les bacs à CD, car il s'agit pour les deux de rap français. En revanche, les deux ne touchent pas le même public. Pour cause, le rap des années 90 n'est pas le rap d'aujourd'hui et les amateurs de rap ne sont pas sociologiquement les mêmes aujourd'hui et dans les années 90. Est-ce si pertinent de les proposer l'un à côté de l'autre ?

3. PANORAMA DE L'OFFRE MUSICALE DE LA BDBR

Il s'agissait là de répondre à la commande initiale de la collectivité, qui impliquait une « cartographie et analyse de l'offre ». Nous avons donc créé un document qui recense l'ensemble des informations sur la musique au sein de la BDBR. Ce diagnostic réunit donc une analyse des données sur :

- les collections de CD
- les collections de partitions
- l'offre de musique en ligne (le site [Médiason67](#), proposé sur la plate-forme [musicMe](#))
- les livres et les DVD sur la musique
- la musique dans l'ingénierie de la BDBR (formations et supports d'animation)

Nous nous sommes appuyés sur les outils internes mentionnés au chapitre précédent (rapport d'activité, bilan numérique, tableau d'indicateurs des collections, analyse des fonds de CD), et

avons interrogé les personnes en charge des supports d'animation, de la formation et des collections musicales. Pour les collections de CD et de partitions, ainsi que pour musicMe, il s'agissait avant tout de collecter puis de synthétiser des informations déjà existantes. Dans d'autres cas, il a fallu calculer des indicateurs. Ce fut notamment le cas pour les livres et les DVD musicaux, qui ne font pas l'objet d'un suivi particulier, ou pour la création des cartes qui a impliqué la mise en place des bases de données nécessaires. Nous avons alors travaillé en lien avec Esther Leobold, responsable SIGB de la BDBR, pour calculer les taux de rotation et de renouvellement.

À ces informations chiffrées nous avons ajouté les retours issus de nos visites sur le réseau, pour avoir une vision à la fois qualitative et quantitative de l'offre.

Ce document abouti aux conclusions suivantes :

- **L'offre musicale est loin d'être accessible à tous.** La BDBR conditionne son prêt de CD à la présence d'un salarié dans la bibliothèque, et le déploiement de musicMe à la présence d'un fonds de CD. Ces conditions de prêts tendent à favoriser les médiathèques qui disposent déjà de moyens conséquents. De plus, les médiathèques desservies renforcent elles aussi ces barrières d'accès à l'offre musicale en réservant ce dernier aux usagers détenteurs d'un abonnement "multimédia" plus cher que l'abonnement classique.
- **La baisse légère mais constante du prêt de CD est à tempérer** par des taux de rotation qui sont loin d'être catastrophiques par rapport à ceux du livre, surtout si l'on prend en compte le fait que cette offre n'est pas accessible à tous. De plus, certaines portions du fonds continuent à attirer : la musique pour enfants, rap français, la catégorie « divers » (musique de films, d'ambiance).
- **Les budgets des collections de CD correspondent bien aux usages** (le CD représente 7% du budget pour 7 à 8 % des prêts). En revanche, les collections sont encore importantes (10% du fonds total) et présentent un taux de renouvellement faible et un âge médian avancé. Ce constat est corroboré par les retours du réseau, qui font unanimement le constat d'un « manque de nouveautés ». Or ces nouveautés existent (1800 nouveaux CD ont été acquis en 2016). Il s'agit donc clairement d'un manque de visibilité.
- **Les fonds de partition peinent à trouver leur public.** Par essence, ces collections s'adressent à un public de niche (praticiens d'un instrument). Le classement de la BDBR (par genres musicaux) n'est pas adapté à l'usage du public, qui s'intéresse d'abord à l'instrument qu'il pratique. Une évolution de ce classement est donc souhaitable. En outre, une bonne collaboration avec l'école de musique locale est un gage de meilleure utilisation de ces fonds.

- **L'offre numérique pose de nombreux problèmes.** Intrinsèquement, [musicMe](#) propose un catalogue plus restreint que d'autres acteurs privés, et les nouveautés arrivent souvent plus tard que sur les autres plate-formes. La rédaction d'un parcours utilisateur pour accéder à l'offre a en outre fait apparaître de nombreux freins à l'utilisation : un minimum de 10 clics pour une première inscription, avec des délais de validation à deux reprises (pour valider son compte usager sur le site de la BDBR et pour valider son compte musicMe). Pour l'anecdote, cette dernière validation a pris 30 jours dans le test que nous avons effectué. De plus, pour éviter l'inflation budgétaire que pourrait générer la multiplication des comptes, un usager inactif pendant 3 mois voit son compte effacé et doit recommencer toute la procédure d'inscription. Quand on compare ce service avec la facilité d'accès aux offres de streaming gratuit ([Deezer](#), [Spotify](#), mais aussi [YouTube](#)), il est difficile de défendre la pertinence de ce service en bibliothèque.
- **Le cas des DVD musicaux est plus complexe**, les retours varient ici d'une bibliothèque à l'autre. Un meilleur suivi de ces collections permettrait d'ajuster au mieux le budget qui y est alloué.
- **La musique est présente de manière inégale dans l'offre de formation** de la BDBR. La formation initiale des bénévoles n'aborde pas du tout les domaines de la musique et du cinéma, et il n'y a pas de module de formation continue sur la musique tous les ans. De plus, les dernières formations musicales organisées en 2015 n'ont vu que peu de bibliothécaires et de bénévoles s'inscrire. Sur les terrains, les discothécaires nous ont souvent fait part de leur manque de temps (surtout dans les petites structures), qui les empêche de suivre autant de formations qu'ils le souhaiteraient.
- Les supports d'animation sont dans leur ensemble pensés comme multi-support, et **la musique est déjà très présente dans l'ensemble de l'offre d'animation de la BDBR.** Certains supports portent plus particulièrement sur la musique, et parmi ceux-ci, les plus sollicités par le réseau sont ceux qui s'adressent au public jeune (les deux malles « [Comptines et chansons](#) ») ou ceux qui comportent des instruments de musique (les malles « [Percussions du monde](#) » et « [Le petit percussionniste](#) »). À l'inverse, les supports plus orientés vers une vision pédagogique et didactique de la musique (exposition « [Musique s'il vous plaît!](#) », malle sur « [Mozart](#) » ou valisette sur « [L'orgue](#) ») sont beaucoup moins demandés.

4. QUELLE EVOLUTION POUR LE FONDS CD DE LA BDBR ?

La question de la gestion du fonds CD de la BDBR peut se poser sous deux angles :

- A-t-on encore besoin de CD en médiathèque ?
- Comment gérer le fonds existant ?

a. A-t-on encore besoin de CD en médiathèque ?

On entend régulièrement parler de la fin du CD, mais peut-on la dater ? Se chemine-t-on vers une disparition lente ou rapide du support ? Physique et numérique peuvent-ils cohabiter ?

Si la part des revenus en provenance du numérique augmente, celle du physique reste supérieure à celle du numérique en France, avec 59%. Plus intéressant pour les médiathèques, la consommation d'albums se fait encore aux 2/3 sur CD. Démographiquement, le public le plus susceptible d'emprunter des CD, celui des 31 - 45 ans, correspond à un public qui utilise moins de sites de téléchargements illégaux, et moins d'offres de streaming qu'un public plus jeune.

Pour autant, les impressions catastrophistes ne reposent pas sur rien. Tout d'abord, si le pourcentage d'usagers empruntant des CD est très proche de celui des usagers empruntant des DVD selon l'enquête sur les publics et les usages des médiathèques de 2016, il est en forte baisse depuis 2008, passant de 25% à 13%. Ensuite, la question se pose de la pérennité du support à long terme. Si les français sont encore plus habitués au physique, la simplification des pratiques numériques et la multiplication des moyens d'écoute numérique au profit de moyens d'écoute physiques (autoradio mp3, moins de lecteur de DVD / CD dans les ordinateurs portables, enceintes bluetooth plutôt que chaîne-hifi) peut amener les usagers vers une transition numérique à marche forcée.

Si le futur sur 10 ans est incertain et si les évolutions du support demandent à être constamment surveillées, les collections CD restent encore pertinentes, d'autant plus que le Département vise des publics qui subissent la fracture numérique, aussi bien les personnes âgées que les personnes en situation d'insertion.

b. Comment gérer le fonds existant ?

La BDBR cherche à appliquer les recommandations de Jérôme Pouchol, mais les résultats sont encore éloignés pour ce qui est de l'âge médian et des taux de renouvellement et de rotation.

	Age médian des collections	Taux de renouvellement	Taux de rotation
Recommandation	5	entre 7,5% et 10%	entre 2 et 5
Réalité de la BDBR	11	3,4% sur la BDBR avec de fortes disparités suivant les sites : plus faible : Truchtersheim : 2,4% plus fort : Sarre-Union : 6,2%	0,96 (relais ouverts au public) 0,44 (relais non ouverts au public)

Si le taux de rotation n'a pas de sens en Bibliothèque Départementale, l'âge médian et le taux de renouvellement semblent plus intéressants. À budget constant, il semble pratiquement impossible de concilier nombre de documents suffisant pour répondre au nombre de prêt et nombre de documents que le budget permet de renouveler à hauteur de 7,5%. Toutefois, en combinant échange des documents entre médiathèques et un désherbage conséquent autour de -1/4 de la collection actuelle, il est possible de s'en approcher.

La question de l'âge médian et des acquisitions se pose aussi suivant l'orientation donnée à la politique documentaire. Si l'on veut favoriser la découverte de classiques, on ne fera pas tant attention à l'âge du document que à son inscription dans la mémoire collective. Si l'on veut favoriser les découvertes musicales, on limitera au maximum les CD achetés en plusieurs exemplaires. Si l'on veut favoriser l'impression immédiate de présence des nouveautés attendues par les bibliothécaires, on achètera les nouveautés du hit-parade en plusieurs exemplaires par sites.

Le seul moyen de trancher serait de combiner statistiques de la BDBR, statistiques d'un échantillon de médiathèque empruntant auprès de la BDBR, et étude d'impact auprès des bibliothécaires du département.

5. LES SCHEMAS DEPARTEMENTAUX (LECTURE PUBLIQUE ET ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES)

L'étude de ces schémas nous est apparue importante pour inscrire au mieux notre démarche dans la lignée de l'action globale de la BDBR, et pour avoir une première vision des réalités de l'éducation musicale sur le Bas-Rhin. De ces deux documents, nous avons retenu les points suivants :

a. Le Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques (SDDEA)

Il date de 2007, et s'appuie sur des diagnostics menés entre 2004 et 2006. Il n'existe malheureusement pas de données plus récentes sur ce sujet. Il dresse le constat d'une présence forte des écoles de musiques sur le Bas-Rhin (34 % des communes alsaciennes possèdent un établissement d'enseignement artistique contre 18 % en moyenne sur le pays ; 9,5 % de la population scolarisée est inscrite dans un établissement d'enseignement artistique, contre seulement 7,5 % au niveau national). Parmi les atouts pour l'enseignement artistique et culturel (EAC) ce schéma cite la présence de [l'ADIAM67](#), association missionnée par le Département pour le développement des enseignements, laquelle constitue un atout pour la coordination de ces disciplines. Le Bas-Rhin avait en outre une action volontariste dans ce secteur, qui se traduisait par un subventionnement conséquent des établissements d'EAC.

Le diagnostic du schéma pointe un émiettement du réseau, et des inégalités fortes entre les territoires et les écoles. Les enseignants sont parfois peu formés et doivent souvent assurer plusieurs disciplines ou travailler sur plusieurs établissements éloignés, ce qui limite leur temps de présence dans chaque école. Les responsables sont difficiles à identifier et peinent à mettre en place des projets pédagogiques (du fait de la faible présence des enseignants).

Ces informations viennent renforcer les retours de terrain, où les discothécaires nous ont souvent fait part de la difficulté à nouer des partenariats avec ces structures, souvent par manque de temps des deux côtés.

Malheureusement, ce schéma n'a pas été révisé depuis 2007. Faute de portage politique, l'effort de coordination et de formation des enseignants n'a pas été poussé à son maximum. En outre, les restrictions budgétaires dues à l'augmentation de la part des dépenses sociales et à la baisse des subventions de l'Etat contraignent le Bas-Rhin à revoir son fonctionnement, et à substituer à une logique de subventionnement une logique d'accompagnement et d'ingénierie. Beaucoup de choses sont donc à réinventer dans le rapport du Département avec l'EAC.

b. Le contrat Territoire de lecture du Bas-Rhin 2010-2020

Il fait suite à un premier plan de développement de la lecture publique, qui couvrait la période 1999-2009. À cette première phase dite « de construction », le nouveau contrat entend faire suivre une phase de consolidation et de structuration. De nombreux éléments de ce document concernent le fonctionnement général de la BDBR (précision des critères nécessaires pour

relever des différentes catégories : point lecture, bibliothèque ou médiathèque ; accent mis sur la lecture des jeunes, et particulièrement la petite enfance et les collégiens). Ce projet évoque également de manière prospective ce que pourrait être le fonctionnement de la BDBR à l'avenir, dans un contexte de structuration du réseau grâce au développement des réseaux intercommunaux. L'idée est d'évoluer vers une dimension partenariale et d'accompagner l'émergence de ce type de réseaux en tenant compte des spécificités de chaque territoire. La BDBR a dès lors une position de facilitatrice, elle aide les acteurs à monter leurs projets, qu'il s'agisse d'informatisation, de politique documentaire ou de management.

« Aujourd'hui, les bibliothèques d'un territoire sont : isolées [et] dépendantes de la BDBR. Demain, il est souhaitable qu'elles deviennent : complémentaires [et] interdépendantes avec leur territoire. »¹⁵

¹⁵ Conseil Général du Bas-Rhin, Territoires de lecture du Bas-Rhin 2010 à 2020, P.20
Consulté le 18 / 08 / 2017 à l'adresse suivante : <https://frama.link/territoirelecture>
Rapport stage collectif

IV. PANORAMA DES BONNES PRATIQUES

Nous présentons ici les résultats de nos recherches des pratiques innovantes en bibliothèques.

1. FOCUS SUR L'OFFRE MUSICALE NUMERIQUE EN BIBLIOTHEQUE

La majorité absolue (50% +1) des Bibliothèques Départementales ont fait le choix de proposer une offre musicale numérique à leur réseau. Parmi les options qui s'offrent à elles, les services les plus sollicités sont 1DTouch, la Philharmonie de Paris et musicMe. Jugeant que musicMe n'était pas un service très intéressant à la BDBR (pour des raisons largement évoquées ailleurs), nous avons demandé à d'autres bibliothèques leurs retours sur 1DTouch pour déterminer si cette ressource pouvait être une alternative ou pas.

Il ressort de nos entretiens une série d'avantages et d'inconvénients.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Offre axée sur les labels indépendants, différente de ce que les usagers ont l'habitude d'écouter.- La possibilité de « mettre notre patte » en réalisant un travail de valorisation des contenus<ul style="list-style-type: none">- La présence de la scène locale- La juste rémunération des ayants droits- La simplicité de l'inscription au service, il suffit d'une adresse mail- La matérialisation du service dans les locaux (bornes)	<ul style="list-style-type: none">- Plateforme fermée, il est difficile de valoriser ce qui est proposé notamment sur les réseaux sociaux.<ul style="list-style-type: none">- Ergonomie de la plateforme à améliorer (classement, recherche...). Les usagers se connectent une fois mais ne retournent pas.<ul style="list-style-type: none">- Problème de connexion, bug- Les pratiques étant nomades, une application serait la bienvenue.

Nous tirons deux conclusions suite à ces appels : d'une part, comme musicMe, 1DTouch nécessite un lourd investissement en temps de travail pour de très faibles résultats. Les critiques faites à musicMe quant à la faiblesse de leur catalogue sont reproductibles pour 1DTouch, en dépit de leur engagement militant. D'autre part, ce que le public semblait le plus apprécier n'était pas l'offre numérique de 1DTouch, mais le fait que les bibliothèques fassent intervenir des artistes en bibliothèques qui abordent la question de la rémunération avec des acteurs de 1DTouch. Nous

avons pas besoin de Touch pour faire des « concerts pédagogiques » et nous pensons pouvoir nous passer de cette offre.

2. L'OFFRE MUSICALE EN BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE

Ce panorama sur l'offre musicale en Bibliothèque Départementale a fait l'objet d'une restitution à Anne-Marie Bock et Agnès Leroy lors de la réunion bilatérale du 21 juin. Le support de présentation de cette restitution est [en ligne](#)¹⁶ et montre les différentes activités des Bibliothèques Départementales en matière de développement d'une offre musicale numérique, d'intégration dans le réseau musical local, de stratégies d'animation musicale du territoire, de formation, et de médiations.

3. EXEMPLES DE PRATIQUES INNOVANTES HORS DES BIBLIOTHEQUES DEPARTEMENTALES

Améliorer le confort d'écoute : Les salons de écoute cosy (The Music Room à Potato Head, Hong Kong), les fauteuils Sonic Chair (Biblioteek Dok, Deft, Pays-Bas), Bornes tactiles Doob (Médiathèque Oscar Niemeyer, Le Havre)

Proposer de nouveaux services : Le Vinyl Bar (Bibliotek 10, Helsinki), piano en libre utilisation (BPI, Paris)

Elargir les collections : Le prêt d'instruments de musique (AADL, Michigan . Médiathèque José Cabanis, Toulouse)

Imaginer de nouvelles animations : participer à un festival de musique (festival « monte le son » Bibliothèques de la Ville de Paris), pratiquer la musique numérique (médiathèque Le Trente, Vienne), s'initier à l'édition audio-numérique (Médiathèques du Grand Dole), Participer à une fanfare de pad (Médiathèque André Malraux, Strasbourg), proposer une salle de répétition (Médiathèque Albert Camus, Antibes), proposer un studio de enregistrement (Médiathèque José Cabanis de Toulouse), se tester en live sur une scène ouverte (la répéthèque de la Médiathèque Hélène Berr, Paris), jouer à un jeu vidéo musical (médiathèque de Reichstett), fabriquer des instruments (médiathèque de Bayonne)

¹⁶ <https://magic.piktochart.com/output/23148725-bilateral-stage-co>

Développer de nouvelles compétences : animer une émission de radio (bibliothèques de Cergy-Pontoise),

4. CONDITIONS DE REPRODUCTION DES ELEMENTS DE NOTRE PANORAMA DES BONNES PRATIQUES

Ces pratiques innovantes relevées dans les bibliothèques ont été nourricières pour notre imagination mais ont rarement pu être reproductibles à l'identique. Nous nous sommes attachés à répondre dans chacun de nos scénarios aux spécificités de la BDBR, qu'il s'agisse de son territoire d'action, de son organisation et de sa gestion interne, de sa place au sein du Département, des craintes et des envies exprimées par son personnel et de son contexte culturel.

De plus, il nous a vite paru que les actions les plus pertinentes dans ces bibliothèques étaient celles qui s'accordaient avec le contexte culturel local et avec les compétences internes du personnel. Ainsi, en se questionnant sur la valorisation des partitions, nous avons trouvé la parthèque de la Bibliothèque Départementale du Jura laquelle propose une série de services. Cette offre lui permet de se positionner comme un centre de ressource pour les musiques d'ensemble. Ces services ne sont possibles que parce que Alexandra Rousset, responsable de la parthèque et du site ressources musicales, est elle-même musicologue et musicienne, qu'elle possède une double casquette en travaillant au service culture et à la médiathèque et que par ailleurs, les harmonies sont très développées dans le Jura.

Par ailleurs, les services développés par les bibliothèques accueillant du public ne peuvent pas être reproductibles à l'identique dans les bibliothèques de la BDBR puisque seulement deux d'entre elles accueillent du public. Un service comme le prêt d'instrument doit être pensé différemment en Bibliothèque Départementale : prêtons-nous des instruments directement aux usagers via la navette ? Prêtons-nous des instruments seulement aux bibliothèques ? Jusqu'à quel point conditionnons-nous l'usage de ce prêt dans ce cas ? Prêtons-nous aux bibliothèques pour lesquelles s'en servent pour leurs animations ? Pour lesquelles les mettent à disposition du public sur place ? Pour lesquelles le prêtent-elles même au public ?

Enfin, la question de l'échelon départemental se pose toujours à nous quand nous imaginons de développer des services : en quoi est-il pertinent ? Et ce n'est qu'à l'une des réponses à cette question que nous pouvons imaginer des services à déployer soit aux bibliothèques soit aux usagers directement.

V. SCENARI

Ces scénarios sont ceux auxquels nous avons abouti et que nous avons rendus à notre tutrice, dans une version plus développée que le lecteur trouvera en annexe. Nous présentons ici les grandes lignes de chaque scénario.

1. FAIRE DU LIEN GRACE A LA MUSIQUE

Dans ce scénario, la BDBR se donne pour mission de faciliter le travail des bibliothèques du réseau, notamment par la mise en contact avec des partenaires susceptibles de les aider, et par le maintien des liens qui existent entre eux.

	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions prioritaires
Faire du lien grâce à la musique	Promouvoir la transversalité des collections	Proposer une ingénierie pluridisciplinaire	Inclure la musique dans des formations généralistes
			Continuer à inclure la musique de manière transversale dans les supports d'animation
		Repenser la valorisation des collections	Aménager des espaces de valorisation multi-support sur les 4 sites de la BDBR
			Encourager la réalisation de sélections multi-supports sur le portail
Revoir les acquisitions en privilégiant les contenus	Transférer les acquisitions de livres et		

		aux supports	de DVD sur la musique aux référents musique
			Inform er les référents jeunesse du contenu des commandes de CD enfants
	Favoriser l'inclusion des bibliothèques dans leur territoire par les activités musicales	Nouer des liens avec les scènes et les festivals pour promouvoir les partenariats avec les bibliothèques	Mettre en place, avec le SDA, un programme d'incitation aux partenariats en lien avec les subventions
			Contact er les CRMA pour mieux connaître les besoins des acteurs du spectacle vivant
		Améliorer le partenariat entre bibliothèques et écoles de musique	Connaître les besoins des écoles pour adapter les pratiques (fonds de partition par exemple) en lien avec l'ADIAM67
			Mettre en contact des partenaires potentiels sur le terrain, après une étude des possibilités menée avec l'ADIAM67
		Aider les bibliothèques à développer des partenariats de proximité	Présenter les partenaires musicaux du territoire lors de chaque visite conseil

			Développer une d'ingénierie ciblée sur la mise en place de partenariats
Mettre en place une co-construction des savoir avec les discothécaires du réseau	S'appuyer sur les forums comme temps d'échange privilégié	Organiser un forum sur la transversalité des collections pour profiter des avis du réseau	Intégrer la musique dans les thématiques des forums quand c'est possible
		Instaurer des temps de rencontre physique récurrents entre discothécaires	Mettre en place un comité nouveauté (qui tourne sur le réseau et ouvert à tous)
	Co-construire les acquisitions avec les dicothécaires du réseau	Penser les collections en complémentarité grâce à la navette	Faire des playlists collaboratives
		Organiser une veille collective au service de la montée en compétence des agents	Créer un groupe Facebook secret qui serve à l'échange d'informations et d'expériences
	Organiser la diffusion verticale et horizontale	Recenser et valoriser l'information musicale du	Militer pour une saison culturelle étendue à tous

	des informations	département	les partenaires
			Contact er les CRMA, qui recensent déjà les événements sur leurs territoires
		Développer la médiation numérique des savoirs en s'appuyant sur la veille collaborative	Positionner la BDBR comme animateur de communauté
			Trouver le meilleur outil pour une diffusion optimale des savoirs
		Repérer et s'appuyer sur des relais locaux	Tester de nouveaux canaux pour diffuser l'information aux bas-rhinois
			Repérer sur les réseaux sociaux les comptes locaux susceptibles de relayer cette information

2. ASSURER L'EQUILIBRE DU TERRITOIRE

La question qui est au cœur de ce second scénario est la suivante : quels objectifs stratégiques la Bibliothèque Départementale du Bas Rhin doit-elle suivre si elle vise à légal accès aux documents sonores sur l'ensemble du département ?

Nous envisageons ici la musique sous deux angles : celui des collections et celui de la simplification. Il s'agit avant tout de permettre au plus grand nombre de médiathèques de proposer des collections et d'être capable de créer du sens à partir de celles-ci.

	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions prioritaires
<p style="text-align: center;">ASSURER L'EQUILIBRE DU TERRITOIRE</p>	<p style="text-align: center;">MILITER POUR UN EGAL ACCES DE TOUS A LA MUSIQUE</p>	<p>Permettre à toutes les médiathèques d'emprunter de la musique</p>	<p>Supprimer les limitations d'accès aux collections musicales</p>
			<p>Proposer des ressources adaptées aux points lecture</p>
		<p>Positionner musicMe à l'échelle départementale</p>	<p>Permettre l'inscription de tout usager de médiathèque du département à musicMe, même s'il n'y a pas de fonds physique.</p>
		<p>Promouvoir la musique dans les réseaux émergents</p>	<p>Apporter l'ingénierie nécessaire à la création de réseaux dans les communautés de commune en développement</p>
		<p>Militer pour des abonnements uniques dans les bibliothèques</p>	<p>Argumenter en faveur des abonnements à tarif unique voire gratuit auprès des élus.</p>
		<p>Proposer des solutions aux structures qui accueillent des publics</p>	<p>Agir en fonction des publics cibles du Département</p>

		spécifiques	
	PENSER DES COLLECTIONS MUSICALES POUR LE TERRITOIRE	Rajeunir les collections	Désherber pour parvenir à un taux de renouvellement et à un âge médian performant
			Acquérir en priorité les nouveauautés attendues par les bibliothèques du réseau
		Trouver la cotation la mieux adaptée au réseau	Faire une étude pour savoir combien de médiathèques sont en PCDM 3 et combien en PCDM4
			Passer en PCDM4 ou attendre arrivée PCDM 5
			Ou supprimer l'indice dans la cote, ne garder que le genre, et le marquer en indice dans le catalogue?
		Adapter les collections aux besoins du réseau	Etablir un proces de suivi des collections dans certaines bibliothèques test.
	Orienter la politique documentaire sur ces		

			résultats
DEVELOPPER UNE INGENIERIE AU SERVICE D'UN ACCES DE TOUS A LA MUSIQUE	Réintégrer la musique dans la formation initiale	Sensibiliser les médiathèques à l'intérêt d'avoir des collections musicales	
		Promouvoir les outils de médiation numérique des savoirs et l'ingénierie autour de la musique	
	Développer une médiation numérique des savoirs à destination des médiathécaires du réseau	Faire se rencontrer les discothécaires du département en physique, et via un groupe facebook	
		Animer un blog de veille musicale partagée	
	Proposer des animations clés en main	Concevoir de nouvelles malles qui favorisent la mise en place d'animation	
		Proposer des malles spécialement adaptées aux publics spécifiques	
		Concevoir des animations autour de la musique facile à mettre en place : Karaoké,	

			Just Dance, etc.
			Proposer des prises de contact avec des artistes / intervenants avec une aide au suivi administratif

3. ACCOMPAGNER LA CREATION MUSICALE ET L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Dans ce scénario nous faisons de la bibliothèque l'antichambre de la création artistique. De la même façon que la bibliothèque a pu être un lieu stratégique dans la formation de générations de créateurs, nous pensons que, dès lors qu'il est acquis que la musique a pleinement sa place dans nos collections, la bibliothèque peut être un chaînon de la vitalité musicale locale. Nous avons essayé de déterminer quelle était la place de la bibliothèque parmi les autres acteurs de l'éducation culturelle et artistique et de la création musicale, quelle était la pertinence de l'échelon départementale pour ce projet, et quelles étaient les ressources de la bibliothèque que nous pouvions déployer.

	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions prioritaires
Accompagner la création musicale et l'EAC	Favoriser l'accès à la culture musicale	Comblent les lacunes du territoire en matière de d'accès à la pratique musicale et la culture musicale	Encourager les bibliothèques à mettre à profit leurs espaces, leurs compétences, leurs ressources au profit de la pratique musicale

			Faciliter le dialogue entre les professeurs des écoles de musique et les bibliothèques du réseau
		Permettre à des personnes d'avoir accès à des concerts	Créer des partenariats avec des salles de concerts pour obtenir des places de spectacle aux usagers des bibliothèques
			Prêter aux bibliothèques du matériel scénique
		Rendre plus attrayantes les collections de CD de la BDBR	Désherber les collections
			Aménager des espaces de valorisation thématiques au sein du site de Truchtersheim
	Promouvoir des médiations plurielles de la musique	Renforcer les actions destinées à des publics spécifiques	Identifier les publics qui nous semblent des cibles essentielles de l'offre musicale
Etablir des partenariats avec des structures desservant ces publics			
Améliorer la circulation des retours			

			d'expériences des bibliothèques du réseau
		Améliorer les connaissances des bibliothécaires en matière de sociologie des pratiques culturelles	Faire intervenir des sociologues des pratiques culturelles à l'occasion des forums
			Créer des résidences de sociologues pour travailler sur les pratiques culturelles
			Créer des partenariats avec les salles de concert et les festivals pour présenter les bibliothèques aux amateurs de musique et leur parler du bénévolat
		Encourager le "bénévolat de compétence" en musique	Créer ET partager des playlists thématiques via un outil approprié
		Proposer plusieurs entrées possibles au contenu musical	Créer un partenariat avec la radio pour proposer une émission musicale avec les disothécaires
Faire participer le public à la constitution de playlists pour sonoriser les animations			

			des bibliothèques
			Faire des formations sur des animations conviviales à mettre en place en bibliothèque
	Valoriser la musique vivante au sein du département	Partager les informations liées à l'actualité musicale	Centraliser les informations liés aux événements et acteurs de la musique au niveau départemental
			Identifier des relais d'informations et diffuser auprès d'eux un agenda culturel
		Offrir une plus grande visibilité aux artistes locaux	Proposer une animation "empruntez un musicien"
			Valoriser les artistes alsaciens au sein des collections

VI. CONCLUSION

Ce stage fut profondément enrichissant pour chacun d'entre nous. L'accueil de la BDBR et toutes les personnes que nous avons sollicitées, le grand intérêt qu'a suscité notre sujet auprès de tous nos interlocuteurs et le bon fonctionnement de notre groupe de travail ont abouti au fait que nous avons pris un réel plaisir à mener cette mission.

1. CE QUE CE PROJET A APPORTE POUR NOTRE FUTURE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Travailler de manière collective sur un projet de cette ampleur fut une première pour chacun d'entre nous, et nous en retirons de nombreux acquis :

a. Travail collectif

Grâce aux apports du module A2P, nous étions sensibilisés à nos différents modes de fonctionnement, et nous avons pu observer et tirer parti de la complémentarité de nos points de vue. Ce qui ne nous a pas empêché, lors de certaines phases, de nous rendre compte que nous ne mettions pas tous la même réalité derrière certains mots, et que nous devons clarifier nos positionnements et nous mettre d'accord sur un sens commun. Ces phases furent bénéfiques car elles nous ont forcés à pousser le plus loin possible notre réflexion, et à avoir une vision claire de nos objectifs.

Ce fut aussi intéressant pour nous d'observer de quelle manière pouvait fonctionner un leadership partagé. En fonction des interlocuteurs, des réunions ou des phases de travail, chacun de nous a eu un rôle plus ou moins moteur, sans que n'émerge réellement de leader sur l'ensemble de la mission. L'occasion de réfléchir à la manière de transposer ce fonctionnement au sein d'un futur collectif de direction.

b. Conduite de projet

Nous avons pu appliquer une variété de méthodes et d'outils qui nous seront utiles dans notre future pratique professionnelle. Nous avons aussi pu observer les limites de certaines approches (par exemple, la réflexion collective dans le cadre de la élaboration des scénarii). Nous avons alors expérimenté différentes manières d'envisager la réflexion (avec ou sans contrainte), et d'animer le groupe pour faire émerger des idées nouvelles. Ces méthodes seront également réutilisables lors de nos futures réunions de travail.

2. LES LEÇONS QUE NOUS NE TIRONS SUR LA CONDUITE DE L'ACTION PUBLIQUE.

Si ce stage concernait un domaine culturel particulier, il nous a permis d'aborder des questions importantes qui touchent actuellement les Bibliothèques Départementales : quelle est la spécificité de l'échelon départemental ? Quel rôle joue la Bibliothèque Départementale dans la lecture publique ? Et de quels outils de pilotage a-t-on besoin ?

a. Spécificités de l'échelon départemental

Au cours des dernières réformes territoriales, la pertinence, voire même l'existence de cette collectivité ont sans cesse été questionnées. Que peut apporter un Département qui ne serait pas pris en charge de manière aussi efficace par les Régions ou les groupements de communes ? Dans le cas du Bas-Rhin, il nous est apparu que le Département se situe à la bonne échelle pour aider à l'émergence de projets entre les partenaires de terrain. De par ses structures fortement territorialisées (la BDBR et ses 4 relais, les référents de territoire de la MCT, ou une association comme l'ADIAM67), le Département connaît les acteurs et sait où des synergies sont possibles. La volonté affichée de passer d'un soutien à la culture par les subventions à une logique d'ingénierie rentre dans ce cadre.

b. Lecture publique

La mission de lecture publique des BD est également mise en question. La décision récente du Département des Yvelines de supprimer ses collections et de se concentrer sur les subventions via appel à projet a créé beaucoup de mémoi au sein de la profession. Dans le contexte de la montée en puissance des intercommunalités, notamment suite à la loi NOTRe, la pertinence de l'action des BD est parfois mise en cause. La réalité que nous avons observée laisse pourtant à penser que ce passage de flambeau n'est pas encore généralisé. Dans le Bas-Rhin se côtoient des intercommunalités anciennes, structurées, et d'autres plus récentes (avec notamment une carte recomposée suite aux fusions imposées par la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2017). Parmi les premières, certaines se sont emparées de la compétence lecture publique et ont mis en place des réseaux très structurés ; ailleurs, on peut encore observer des communautés de communes où aucune bibliothèque n'est gérée par un.e professionnel.le salarié.e. Parmi les intercommunalités plus récentes, certaines disposent déjà de plusieurs établissements de convergence, de nouveaux réseaux sont en réflexion ; mais à d'autres endroits, la situation est plus fragile, les fusions ont pu amener des tensions ou des problèmes d'organisation, et la

compétence culturelle n'est absolument pas la priorité de la agenda politique. Dans ce contexte inégal, l'accompagnement et l'expertise que peut apporter la BDBR conserve toute sa pertinence.

Un des aspects qui nous a également surpris lors de ce stage, c'est **la difficulté à travailler ensemble, y compris pour des structures a priori très proches**. Ainsi la BDBR, le SDCT et l'ADIAM67, qui sont toutes trois des structures du champ culturel et dépendent de la même tutelle, n'ont pas jusque-là mis en place d'action commune. L'éloignement géographique de ces services joue sans doute un rôle, tout comme la charge de travail inhérente à chacun. De la même manière, les écoles de musique et les bibliothèques ont souvent du mal à travailler ensemble sur le terrain, parfois même alors qu'elles partagent des locaux, et que toutes deux sont des structures communales. L'occasion pour nous de nous rappeler à quel point le partenariat est un travail de longue haleine et qui demande une volonté constante de tous les acteurs.

c. De l'importance de bons outils de pilotage

Une autre leçon que nous avons apprises lors de ce stage, c'est de nous méfier des évidences et des solutions « clé en main ». Lorsque nous sommes arrivés, la question que tout le monde nous posait était celle du devenir du fonds de CD. Fallait-il l'abandonner ? Or, nos premières analyses ont montré que parmi l'offre musicale de la BDBR, les collections de CD n'étaient pas l'élément le plus problématique. En outre, la mise en parallèle de l'aspect générationnel de l'emprunt de CD et des publics cibles du Département, avec notamment un fort accent mis sur la « silver economy¹⁷ », nous a vite convaincu de l'inadéquation d'un arrêt des collections de CD. Ce que nous en retenons, c'est de **ne pas se précipiter vers ce qui peut paraître une évidence** (« le CD est mort ») et surtout de **toujours adapter une politique aux réalités d'un territoire**.

Mais pour mener ces politiques au plus près de l'action des territoires, encore faut-il disposer d'outils qui permettent de suivre au mieux les besoins des populations. La question soulevée par l'analyse des collections et l'absence de retour sur leur usage réel par le public nous a fait prendre conscience de **l'importance cruciale de la mise en place d'outils de pilotage**. De la même manière, l'analyse de certains services diffère selon qu'on l'envisage de manière

¹⁷ À ce sujet, voir notamment le site dédié : <http://silvereconomie.bas-rhin.fr/>

purement quantitative ou de manière également qualitative. Si les chiffres de [Mediason67](#) peuvent paraître corrects, une analyse qualitative du service a mis en lumière de nombreux dysfonctionnements. Pour mener une politique adaptée, il est donc essentiel de s'interroger sur les critères selon lesquels on l'évalue, et de mettre en place les outils permettant de assurer ce suivi.

3. LES SUITES DU PROJET

La dernière grande satisfaction que nous tirons de ce stage est de savoir que notre travail va être utilisé. En effet, lors de notre dernière réunion avec Anne-Marie Bock, Agnès Leroy, et Agnès Kandel, toutes trois nous ont fait part de la manière dont elles souhaitent faire vivre nos livrables. Agnès Kandel compte réétudier nos propositions de plus près avec le groupe musique et mettre certaines actions en place rapidement. Les préconisations de désherbage vont être reprises et appliquées pour définir les prochains plans, et les cartes serviront de soutien lors d'argumentaires sur l'offre musicale auprès des élus locaux. De son côté, Anne-Marie Bock souhaite présenter nos conclusions en commission culturelle. Elle souhaite également les partager rapidement avec Anita Sobler, responsable du Service Culture Tourisme du Département, et réfléchir à la collaboration entre les deux services. Nos réflexions sur les partenariats ont également intéressée, et elle envisage de contacter rapidement l'ADIAM67 et les CRMA. La restitution aux équipes de la BDBR va se faire en plusieurs phases, et nous sommes invités à venir leur présenter nos conclusions lors du forum du 4 octobre 2017.

En dehors de la BDBR, nos travaux ont également beaucoup intéressé [l'ACIM](#) (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale). Ils nous ont sollicités pour rédiger une synthèse de nos réflexions à publier sur leur site, et éventuellement pour intervenir lors de leur prochaine Rencontres Nationales.